

BELKHADEM RENCONTRE GOUDJIL

FLN : l'ultime rendez-vous pour la réconciliation

page 3

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE

Entre promesses et réalité

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1521 Jeudi 15 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ASO CHLEF - USM ALGER, CRB - JSK



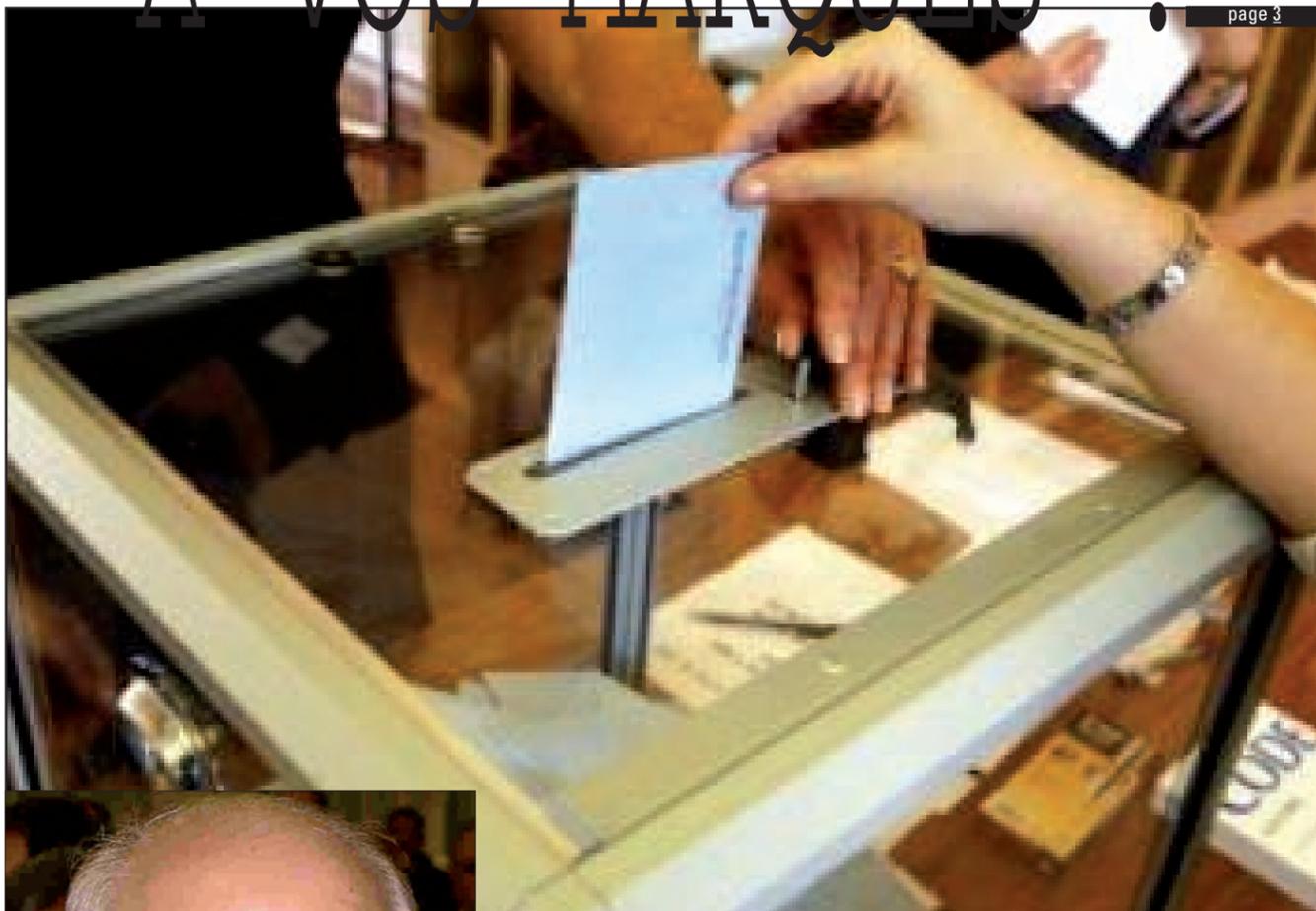
Duels à distance

Page 12

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE S'ÉTALERA DU 15 AVRIL AU 6 MAI

CANDIDATS À VOS MARQUES !

page 3



MAROC, MALI, LIBYE, SAHEL, SYRIE...

Les questions qui fâchent abordées par Medelci

page 4

SYMPOSIUM DES CHEFS D'ENTREPRISE



Le FCE pour une économie moins dépendante des hydrocarbures

Lire en page 7

ACCIDENTS DE LA ROUTE

170 morts en février

● La route est toujours aussi meurtrière. Ce sont pas moins de cent soixante-dix (170) personnes qui ont trouvé la mort sur les routes. 2.476 ont été blessées dans 1.494 accidents de la route déplorés durant le mois de février à travers le territoire national. Des chiffres révélés par les unités de la Gendarmerie nationale. Le nombre de décès a diminué de 55 par rapport au mois de février 2011 alors que le nombre d'accidents a augmenté de 58 et celui des blessés de 47, a indiqué hier un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Lire en page 24

UNIVERSITÉ DE BLIDA

Reprise du travail après plus d'un mois de grève

Lire en page 24



1464

consultations médicales en faveur des personnes aux besoins spécifiques à l'hôpital spécialisé en rééducation et réadaptation fonctionnelle "Kasdi Merbah".

3

millions d'élèves du cycle primaire bénéficient à l'échelle nationale des services de la cantine scolaire, soit une couverture de plus de 80% des effectifs scolarisés.

240

cartouches de calibre 12 millimètres ont été saisies par les services des Douanes de la wilaya d'El Bayadh. Deux individus ont été interpellés.



Dorénavant les détenus seront classés selon leur dangerosité, c'est ce qu'a annoncé le directeur général de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune. Le classement sera appliqué dès sa mise en détention dans l'établissement pénitentiaire sur la base de son degré de

Les détenus classés selon leur dangerosité

dangerosité et de ses aptitudes à la réinsertion. Ce classement reposera sur des critères méthodiques selon un programme adéquat. Le plan de réinsertion prévoit l'élaboration d'un programme individuel personnalisé après sa mise en liberté en tenant compte des besoins et caractéristiques psychologiques et morales de chaque détenu. A cet effet, chaque établissement prévoit "un dossier assorti d'un programme pour chaque détenu". Cette expérience a été déjà adoptée dans

quatre établissements pénitentiaires pilotes à Berrouaghia (Médéa), Bejaia, Tidjellabine (Boumerdès) et Bouira. Ce plan a été adopté après quatre ans de réflexion et d'étude de l'expérience britannique en la matière. Le classement en question selon le degré de dangerosité prévoit notamment d'isoler les détenus et de les examiner séparément. Ce classement se fait également selon le niveau d'instruction, les antécédents, l'environnement et la disposition à la réinsertion selon 88 critères.

Volvo imagine des airbags pour protéger... les piétons



Une invention remarquable impressionne les visiteurs du Salon de Genève 2012 en ce mois de mars, a annoncé *Auto News*. En effet, le constructeur automobile Volvo a conçu des airbags pour... piéton !

La marque suédoise se démarque de ses concurrents renommés avec ce système sécuritaire totalement innovant. L'airbag est disposé sous le capot de sa nouvelle V40 et se déclenche en cas de collision avec un passant. Cela évitera à ce dernier un choc frontal violent avec le pare-brise du véhicule. Le système d'airbag est très élaboré puisqu'il comprend sept capteurs. Ces derniers évitent l'éventuel déclenchement intempestif du coussin gonflable en cas de contact avec un poteau, ou encore un animal de petite taille. De plus, la voiture est armée d'un équipement de détection de piétons pour permettre au conducteur de mieux les repérer. Cette invention est admirable, à l'heure où les accidents de la route engageant des piétons ont provoqué la mort de 485 personnes en 2010, sans compter les 12 086 blessés, selon l'association de la prévention routière.

D
I
X
I
T

Amar Tou :

"Les cahiers des charges relatifs à l'acquisition de ces trains sont en cours d'élaboration. Concernant la taxe carbone, Cela doit se faire dans le cadre de la concertation internationale. L'Algérie ne paye pas pour le moment cette taxe imposée aux compagnies aériennes internationales.»

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE S'ÉTALERA DU 15 AVRIL AU 6 MAI

Candidats à vos marques !

Le starter de la campagne électorale pour les législatives de mai prochain sera donné le dimanche 15 avril 2012. La clôture aura lieu le 6 mai 2012. C'est ce qu'a déclaré, hier, à l'APS, le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi.

PAR SADEK BELHOCINE

Les partis politiques et les indépendants auront donc 23 jours pour convaincre les citoyens-électeurs à faire le bon choix. Une période conforme aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral. En effet, la loi organique précise que « la campagne est déclarée ouverte 25 jours avant la date du scrutin. Elle s'achève trois jours avant la date du scrutin ». En dehors de cette période, nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire une campagne en dehors de la période prévue à l'article 188 de la présente loi organique. Dans le cadre général, la loi organique oblige les candidats à ne pas utiliser de langues étrangères. Elle stipule aussi que « tout dépôt de candidature doit être accompagné du programme électoral des candidats qui doivent le respecter ». Sur la question de la durée des émissions à la télévision et à la radio nationale et locales, le texte précise qu'elle varie en fonction de l'importance respective du nombre de candidats présentés par un même parti ou groupe de partis politiques. Les candidats indépendants bénéficient,



Bientôt sera donné le top départ pour la campagne électorale.

quant à eux, des dispositions prévues dans le même texte « dans les mêmes conditions ».

En outre, la loi organique prévoit les lieux où doivent être organisés les réunions et les meetings. Le texte interdit, pour éviter toute surenchère et polémique au sujet du parti vainqueur, à moins de 72 heures avant le scrutin, « la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs et les cotes de popularité des candidats ». Cette interdiction intervient cinq jours avant le jour du scrutin pour la communauté nationale établie à l'étranger. La loi organique définit également les surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures, de manière équitable, à l'in-

térieur des circonscriptions électorales. Elle interdit également tout autre forme de publicité en dehors des emplacements réservés à cet effet et interdit aussi l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale privée, publique, institution ou organisme public ainsi que l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation d'enseignement et de formation quelle que soit leur nature ou appartenance, à des fins de propagande électorale. Comme elle interdit, dans le même cadre, dans son article 199, l'usage malveillant des attributs de l'État. Autre interdit et des plus importants : l'aide

émanant de l'étranger. Le texte de loi précise qu'il est strictement interdit, de recevoir d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, émanant d'un État étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère. La loi organique précise que les dépenses de campagne pour chaque liste de candidats aux élections législatives sont plafonnées à un million de dinars par candidat. Allant dans le même sens d'idées, l'article 208 souligne que les listes des candidats aux élections législatives ayant recueilli au moins 20% des suffrages exprimés peuvent obtenir un remboursement de 25% des dépenses réellement engagées et dans la limite du plafond autorisé. Ce remboursement est versé au parti politique sous l'égide duquel la candidature a été déposée. Pour ce qui est du volet financier, il est stipulé que « les actes de procédures, décisions et registres relatifs aux élections sont dispensés du timbre, de l'enregistrement et des frais de justice », et que « les cartes d'électeurs, les bulletins de vote, les circulaires concernant les élections aux institutions de l'État sont dispensés d'affranchissement en période électorale », note l'article 201. Enfin, sur le volet pénal, le législateur a prévu 27 articles de loi tournant autour de l'emprisonnement et le paiement d'amendes pour tous ceux qui enfreignent les règles de cette loi.

S. B.

LÉGISLATIVES DU 10 MAI

L'Etat protecteur de la campagne

PAR LARBI GRAÏNE

L'argument sécuritaire est l'autre thème de campagne pour les législatives de mai 2012. Dans un contexte régional et mondial marqué par l'incertitude et l'instabilité, le gouvernement algérien est de plus en plus tenté de faire valoir l'argument sécuritaire pour convaincre les citoyens d'aller voter. Il faut dire que les autorités sont bien servies par ce qui se passe en Syrie, en Libye et au Mali. Quand le CNT libyen lui, qui avait tancé l'Algérie en l'accusant d'avoir soutenu les forces de Khadafi, se rabat sur Alger pour former sa police et son armée, il y a de quoi se calmer et se féliciter sur notre propre sort. Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur n'avait-il pas déclaré lors de sa visite à Tripoli que « l'Algérie va s'opposer, par tous les moyens, à toute tentative d'infiltration du territoire libyen, dont l'objet est de déstabiliser ce pays frère et de porter atteinte à la révolution libyenne » ? Déjà l'Algérie « protège » une révolution du Printemps arabe.

Ce qui n'est pas rien. Diffusé sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, un spot publicitaire de promotion des législatives du 10 mai prochain, met en exergue le statut du « citoyen algérien qui bénéficie de la protection de l'Etat algérien ». Comme si la citoyenneté n'avait de sens que mise en relation avec les impératifs sécuritaires. Il va sans dire que les concepteurs de ce spot qui dure à peine quelques secondes, ont fait le choix d'écarter par exemple la référence aux droits sociaux ou autres. Certes la notion de « protection » en elle-même est vague puisqu'elle n'est pas précisée. Mais en réalité c'est le contexte qui donne au mot tout son sens. La protection dont il s'agit se

réfère bien au sécuritaire et non à l'économique ou au social. Un indice qui vient confirmer cette intuition : un citoyen, a cru recevoir de la part du MDN (ministère de la Défense nationale) un SMS appelant les citoyens à voter.

Il était tout étonné qu'un tel message puisse lui parvenir de la part d'une telle institution. Mais quand nous lui avons fait remarquer qu'il pouvait s'être trompé sur le contenu qu'il avait reçu, il a ouvert son SMS. C'est ainsi qu'il a pu lire le message suivant

« cher (e) citoyen (ne), nos frères souffrent du résidu des terroristes en fuite. Le devoir vs appelle à signaler tte menace, appelez n gratuit 1590 ». Mais en nous faisant part de sa méprise, ce citoyen a attiré notre attention sur le fait qu'il n'a en réalité même pas ouvert son SMS, se contentant d'identifier l'expéditeur. Il a dû donc associer le SMS du MDN à celui qui lui avait été précédemment envoyé par le MICL (ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales). Ce qui signifie que c'est le contexte qui a déterminé le sens de ce

message. Mais ces différents appels via la téléphonie mobile en cette conjoncture particulière attestent de ce fait que le gouvernement a à cœur de rappeler aux citoyens leur dette envers l'Etat protecteur dans ces moments où l'Etat-providence est rentré dans une profonde crise. La vache à lait n'étant plus égalitariste envers ses enfants, faire revivre la figure du pasteur guidant le troupeau à bon port, peut être plus productive...

L. G.

BELKHADEM RENCONTRE GOUDJIL AUJOURD'HUI

FLN : l'ultime rendez-vous pour la réconciliation

PAR KAMAL HAMED

Au FLN on essaye toujours de parvenir à un accord entre la direction et le mouvement des redresseurs et de l'authenticité. Pour ce faire Le secrétaire général du vieux parti, Abdelaziz Belkhadem et le coordinateur général de ce mouvement, Salah Goudjil, tiendront aujourd'hui une autre rencontre. Après plusieurs autres rencontres entre les deux hommes, l'on considère que les deux hommes vont tenir aujourd'hui l'ultime rencontre avant la conclusion d'un accord définitif qui viendrait sceller la réconciliation au sein du FLN. Mais le chemin de cette réconciliation est parsemé d'embûches. Car les deux hommes devraient d'abord parvenir à un terrain d'entente, notamment s'agissant des listes électorales. « Au cours de la rencontre d'aujourd'hui il sera surtout question de parvenir à un consensus sur les listes électorales et les noms des candidats du mouvement de redressement » indique une source proche du mouvement de redresse-

ment. Il est vrai qu'il ne reste pas beaucoup de temps avant la date butoir de dépôt des listes électorales, prévu le 25 mars. Mais au niveau interne cela doit se faire bien avant cette date. Le secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem, avait indiqué il y a quelques jours que les listes du parti seront finalisées le 21 mars. C'est dire que les deux protagonistes de cette crise du FLN n'ont plus beaucoup de temps pour accorder leurs violons.

Aux termes de leurs précédentes rencontres Belkhadem et Goudjil se sont mis d'accord pour l'intégration des noms affiliés au mouvement de redressement dans les listes électorales du parti. En somme comme cela a été dit par les analystes, ce seront des listes communes, même si le secrétaire général du vieux parti n'aime pas cette appellation. « Il n'y aura pas de listes communes, il y aura juste des listes du FLN » a-t-il martelé lors de sa dernière conférence de presse. Cependant Abdelaziz Belkhadem a aussi précisé que le FLN ne va pas accepter que les

noms qui sont susceptibles de bien représenter le parti en confortant ses chances de succès aux législatives. Et ce sont ces noms justement qui seront au centre de la rencontre d'aujourd'hui entre les deux hommes.

Ces deux derniers se sont déjà entendus, lors de leurs précédents rendez-vous, sur la nécessité de résoudre cette crise et ce, notamment, lorsqu'il a été décidé de revoir l'ensemble de l'opération de renouvellement des structures. Le mouvement de redressement avait décrié cette opération en accusant la direction du parti d'avoir marginalisé et exclu les militants. Après les législatives le FLN procédera alors à un assainissement de la situation organique en corrigeant ce qui a été fait depuis le dernier congrès. Il en sera de même pour l'assainissement du comité central, comme réclamé par les redresseurs qui accusaient Belkhadem d'avoir intégré à cette instance des personnes qui ne répondaient pas aux critères.

K. H.

13^e CONGRÈS ARABE SUR LA PROTECTION
DES CONSOMMATEURS À ORAN

Inculquer la culture de consommation chez le citoyen

Dans le cadre de la préparation du 13^e Congrès arabe sur la protection des consommateurs prévu du 20 au 22 mars à Oran, la Fédération algérienne des consommateurs a animé une conférence de presse, hier à Alger, pour aborder cet événement placé sous le thème : «La culture de la consommation». Les interlocuteurs ont, par la même occasion, insisté dans leurs interventions sur l'importance de «contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la société en renforçant la confiance en soi du consommateur algérien». Ils ont par ailleurs, souligné la nécessité d'entreprendre un mouvement de sensibilisation pour que le citoyen prenne connaissance de ses droits et de ses devoirs en tant que consommateur. Selon eux, l'absence d'une culture de consommation chez l'Algérien est un fait réel d'où l'importance de mener des campagnes de sensibilisations pour aider à apprendre davantage sur la consommation.

Lors de ce congrès, qui se tiendra donc à Oran, indique-t-on, six thèmes seront abordés par les pays participants. Parmi les objectifs principaux de cette rencontre internationale, soutient-on, il sera question d'établir des échanges entre la dizaine de pays arabes participants et s'imprégner de leurs expériences. Selon le conférencier, à l'occasion de cette rencontre, un accord d'entente sera signé pour la création de l'Union maghrébine des consommateurs (UMC). «Nous avons beaucoup de travail à faire après cette rencontre arabe», a indiqué M. Menouar Hassen, responsable de la communication de la Fédération. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, il est nécessaire de travailler à réactiver le mouvement associatif dans l'objectif d'inculquer la culture de la consommation chez le citoyen.

Il faut savoir qu'avec le développement et le rythme effréné de l'économie, les facteurs contribuant à la perte de toute culture de consommation, dans une société, à l'instar de la nôtre, sont nombreux. Il y a lieu de citer l'alimentation à la «va-vite», des achats inappropriés, qui ne maîtrisent pas la balance entre les nécessités et les accessoires, consacrant largement une surabondance dans les achats, l'envie d'en avoir plus, mieux que les autres et «de marque».

«En fait, les Algériens mangent avec les yeux», selon Hariz Zaki, le président de la Fédération nationale pour la protection du consommateur cité par la presse dernièrement. Il donne pour preuve les quantités énormes qui sont jetées au lever de chaque jour ou à la fin des repas. De nombreux économistes et scientifiques remettent aussi en cause la société de consommation. Ils dénoncent le stress, les maladies, le gaspillage et la pollution qu'elle engendre.

A noter que depuis la création de l'association des consommateurs d'Alger, en novembre dernier, trente (30) plaintes ont été enregistrées, portant principalement sur les ventes et achats de véhicules, a indiqué le président de cette association. Prendront part à cette rencontre, les responsables 35 associations de wilaya que compte la Fédération, des représentants de 10 ministères, des experts et scientifiques algériens.

M. B.

MAROC, MALI, LIBYE, LE SAHEL ET LA SYRIE

Les questions qui préoccupent abordées par Mourad Medelci

L'ouverture des frontières terrestres avec le Maroc, la menace qui pèse sur l'intégrité territoriale de la Libye et du Mali, la situation en Syrie, autant de questions qui ont été évoquées, hier, par Mourad Medelci sur les ondes de la chaîne I de la Radio nationale.

PAR SADEK BELHOCINE

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a réaffirmé, hier à Alger lors d'une émission de la chaîne I de la Radio nationale que les relations entre l'Algérie et le Maroc, connaissent «une nouvelle ère de coopération bilatérale dans la plupart des secteurs». Toutefois, il estime pour l'ouverture des frontières terrestres entre les deux pays, que «cette question sera examinée dans le contexte des développements globaux que connaissent les relations bilatérales et trouvera une solution à même de satisfaire tout le monde». Rien de nouveau donc à l'horizon. Les frontières terrestres algéro-marocaines seront ouvertes un jour. Tout dépend du «contexte global» et son développement. Les derniers événements survenus en Libye et au Mali constituent une grande préoccupation pour l'Algérie. Ils menacent directement l'intégrité territoriale de ces deux pays qui partagent une frontière commune de plusieurs centaines de kilomètres avec notre pays. La rébellion touareg au nord du Mali et les velléités d'autonomie affichées par des tribus de la Cyrénaïque en Libye font désordre dans ces deux pays qui risquent une partition dont l'onde de choc sera importante sur le plan géopolitique et stratégique. Dans cet ordre d'idées, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci a réitéré l'attachement de l'Algérie à l'intégrité territoriale de la Libye et du Mali. Le chef de la diplomatie algérienne a expliqué que «la Libye s'attelle actuellement à créer de nouvelles institutions». Mais, a-t-il précisé, «la première priorité étant la question de la sécurité, l'Algérie se devait, par conséquent, d'établir une



Mourad Medelci.

coopération concrète et effective susceptible d'aider ce pays frère à recouvrer sa sécurité et sa stabilité». Le ministre a rappelé que les ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) qui ont tenu une rencontre au Caire en marge d'une réunion ministérielle de la Ligue arabe ont adopté une déclaration soulignant la nécessité du «respect de l'intégrité territoriale de la Libye», indiquant que la position de l'Algérie «renforce cette intégrité territoriale». Selon lui, l'objectif de la révolution libyenne étant «de conforter l'intégrité territoriale de la Libye et non le contraire». Pour ce qui est de la situation dans le nord du Mali, Mourad Medelci réitéré la position de l'Algérie qui «a de tout temps joué pleinement son rôle» pour trouver une solution au conflit opposant les Azawad et le gouvernement malien. Il précise : «Nous œuvrons à ouvrir un dialogue entre toutes les parties concernées, y compris le gouvernement malien pour le règlement de cette crise», exprimant «la profonde préoccupation» de l'Algérie quant aux événements survenus récemment dans le nord du Mali. Le chef de la diplomatie algérienne souhaite que ces événements tragiques marquent «le début de la fin des violences dans la région et le début d'un dialogue entre les parties concernées pour le règlement des problèmes posés, sur la base du respect de l'intégrité territoriale du Mali», soulignant qu'«un effort supplémentaire du gouvernement malien s'impose pour répondre aux besoins de cette région qui nous est chère». Abordant la situation dans

la région du Sahel, il estime que la crise libyenne «s'est aggravée notamment avec la prolifération d'armes et le transfert illégal de fonds», il souligne que l'Algérie «a pris une initiative qui lui a permis de convaincre ses partenaires internationaux que la sécurité du Sahel concerne les pays de la région en premier lieu». Toutefois, a-t-il, soutenu, «cela n'empêche pas les partenaires internationaux d'apporter une assistance aux pays de la région, à travers une coopération en matière de formation, d'échange d'informations et de lutte antiterroriste». Concernant la crise en Syrie, Mourad Medelci a évoqué la dernière réunion du Caire et rappelle que cette rencontre a permis l'évaluation de la situation dans ce pays et «une concertation positive» entre les Etats arabes et la Russie sur cette question. Il réaffirme «la nécessité de mettre un terme à la violence, quelle que soit son origine, et de créer un mécanisme pour rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays, tout en préparant le terrain à un dialogue national inclusif». Le ministre des AE explique que «la position de l'Algérie quant à cette crise repose sur le principe du respect de la liberté des peuples de choisir leurs dirigeants», rappelant dans ce sens que «l'Algérie traite avec les Etats et non avec les régimes». Selon lui, la crise en Syrie sera à l'ordre du jour du sommet arabe prévu fin mars à Baghdad, confirmant la participation de l'Algérie à ce sommet.

S. B.

VISITE DU MAE ITALIEN À ALGER

Sujets d'intérêt commun au menu

PAR RAYAN NASSIM

Une série de sujets d'«intérêt commun», comme la préparation du deuxième sommet algéro-italien, la circulation des personnes et la coopération sécuritaire seront abordés à Alger à l'occasion de la visite officielle qu'effectuera aujourd'hui à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la République d'Italie, Giulio Terzi Di Sant'agata.

C'est une visite qui s'inscrit dans le cadre de la concertation politique et de la coopération bilatérale et permettra notamment aux deux parties de préparer la tenue du deuxième sommet algéro-italien, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a rapporté l'APS

Mourad Medelci et Giulio Terzi Di Sant'agata aborderont, au plan bilatéral, une série de sujets relatifs à «la problématique de la circulation des personnes et à la

coopération sécuritaire dont le groupe bilatéral pluridisciplinaire pour la coopération en matière de lutte anti-terroriste se réunira le 11 avril à Rome».

Toujours au plan bilatéral, il sera question de la relance du comité bilatéral pour les infrastructures, la mise en oeuvre de l'accord sur la reconversion de la dette signé à Alger le 12 juillet 2011 et la coopération parlementaire entre les deux pays.

«Au plan de la coopération, les relations sont denses et diversifiées et couvrent une multitude de secteurs, tels que la défense, l'énergie, les finances, les transports, les travaux publics, les ressources en eau et la culture», a ajouté le porte-parole du ministère.

A ce propos, les deux ministres ont convenu de saisir l'occasion de la prochaine visite en Algérie du ministre italien du Développement économique, Corrado Passera, pour organiser un forum

économique en Algérie avant la tenue de la Foire internationale d'Alger. Dans le domaine commercial, les échanges entre les deux pays ont atteint un montant de 10 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année 2011, ce qui «conforte», a ajouté le porte-parole du MAE, la position de l'Italie en tant que «premier client» de l'Algérie pour un montant de 6,39 milliards de dollars au titre de l'année 2010 et son deuxième fournisseur pour un montant 3,89 milliards dollars.

Au chapitre régional et international, les entretiens porteront sur des sujets d'intérêt commun tels que le suivi des conclusions de la 9^e réunion ministérielle des 5+5, la situation prévalant dans certains pays arabes, le processus d'intégration maghrébin, la sécurité dans la région du Sahel, les relations de l'Algérie avec l'Union européenne et enfin la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

R. N.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Créer un environnement non hostile

C'est en présence du ministre de la Solidarité nationale, Saïd Barkat qu'a été célébrée, hier, à l'Ecole de jeunes aveugles d'El Achour la Journée nationale des personnes handicapées. Ont pris part également à cette manifestation, les cadres et employés du secteur, des représentants du mouvement associatif s'occupant des personnes handicapées ainsi que des parents d'enfants handicapés.

PAR OURIDA AIT ALI

Dans son allocution, le ministre donnera les chiffres approximatifs de 2 million de personnes atteintes de différents handicaps (visuel, moteur, mental, sourds-muets). Pour le réseau infrastructurel, on compte 47 foyers pour enfants assistés, 45 établissements à l'intention des mineurs en difficulté et 31 centres spécialisés de rééducation...

Une fois ces chiffres établis le docteur Barkat dira : « Nous devons penser aux personnes en difficulté toute l'année car c'est toute l'année qu'ils vivent leur handicap. » Et de faire remarquer : « Lorsque je dis nous, c'est-à-dire que toute la société et les institutions sont concernées en l'occurrence, à la maison, l'école, le marché, les routes, les bus, les administrations..... Pour cet enfant ou cet adulte qui vit difficilement son handicap nous devrions créer



Les heureux d'un jour, les oubliés de toujours.

autour de lui un monde moins hostile. » Car explique-t-il, « les allocations dont dispose cet enfant ou adulte, ne parviennent à lui faciliter la vie au quotidien. » « Le handicap n'est pas toujours une fatalité mentionnera le docteur Barkat, il peut aussi être d'origine médicale ou accidentelle. » Ainsi il parlera de la prévention, médicale d'abord comme le suivi de la femme enceinte et de son bébé.

« On peut éviter un bon nombre de handicaps liés aux maladies métaboliques si on adopte cette stratégie de la prévention. De nos jours, on peut soigner beaucoup de maladies », explique-t-il. Le con-

férencier mentionnera aussi les handicaps provoqués par la main de l'homme tels que les accidents du travail ou de la route qui ne cessent de faire des victimes et des handicapés à vie.

Il encouragera également la prise en charge des malades dans le sens de leur offrir des formations, des études. « Tous ces moyens sont autant de gages qui donneront des armes à ces enfants pour affronter la vie comme les enfants qui ne portent aucun handicap. »

Cette journée a été également l'occasion d'exposer aux visiteurs les travaux manuels variés de tous les établissements

(dessins, peinture sur verre, sur tissu, sur bois). Les enfants ont aussi animé des ballets, sketches, danses, chants... Et des présents ont été offerts aux personnes handicapées qui ont suivi avec brio une carrière universitaire et qui ont obtenu des postes d'avocats, d'enseignants, d'interprètes, ou qui sont tout simplement des artistes de talent.

Malgré leur handicap, ils ont relevé le défi et ont réussi à se faire une place dans la société. O. A. A.

HANDICAPÉS, VIE SOCIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

Entre promesses et réalité

PAR DJAMEL BOUKERMA

Comme de tradition, chaque année à l'occasion de la Journée nationale des handicapés célébrée le 14 mars, plusieurs associations, établissements et organisations qui se sont donnés pour mission la défense de cette frange vulnérable de la société, ne manquent pas de revenir, encore et toujours, sur un état des lieux loin d'être reluisant. En effet force est de constater que la situation des personnes à besoins spécifiques, et surtout leur taux d'intégration dans la vie professionnelle et sociale est réellement sujette à caution, de l'avis de tous.

Tous les intervenants se sont accordés à dire qu'en dépit des efforts fournis par les pouvoirs publics, beaucoup reste malheureusement à faire et il suffit de voir les espaces publics où pratiquement aucun aménagement n'est réalisé pour leur faciliter un quotidien des plus sombres. Pourtant ces personnes sont prêtes à s'investir dans la vie professionnelle et sociale pour peu qu'on leur en donne les moyens. Mais faute de volonté, et non de moyens, on se souvient uniquement de leur existence chaque 14 mars, on leur offre quelques fauteuils roulants... une collation, de beaux discours, on s'offre à soi une bonne conscience, et on les oublie le lendemain. L'insertion des personnes à besoins spécifiques dans la vie professionnelles est pourtant le point récurrent qui

revient chaque année et qui a été, encore une fois, soulevé par le président de l'Association nationale des enseignants et éducateurs spécialisés pour aveugles d'Algérie (ANEESA), Ali Hayouna. Ces personnes ne demandent pas à ce qu'on les prenne en pitié, elles veulent être citoyens à part entière. Le SOS est donc lancé aux autorités concernées qui sont appelées à « s'intéresser davantage » aux personnes à besoins spécifiques et à œuvrer pour leur insertion dans la vie professionnelle. Cette insertion réussie sera rentable autant pour les administrations que pour les concernés qui souffrent d'une grave marginalisation dans tous les secteurs.

Ces personnes, qui pour des raisons diverses, souffrent d'un handicap quelconque, apprend-on, représentent 10% de la population et sont parfaitement capables d'apporter un plus dans diverses activités professionnelles et par là même apporter leur contribution à la société à laquelle elles appartiennent. On ne peut jeter la pierre aux pouvoirs publics puisqu'une loi a même été votée dans l'objectif de l'insertion des personnes handicapées. L'article 27 de la loi relative aux handicapés prévoit en effet le recrutement de 1% de personnes handicapées au sein de chaque société ou entreprise. Il faut préciser en outre que l'État s'engage même à financer une partie des frais d'aménagement des lieux de travail en cas de besoin pour permettre une meilleure insertion.

Aujourd'hui on est loin de la coupe aux lèvres puisque les handicapés qui militent pour une vie digne doivent se contenter d'une pension ridicule de 4.000 DA et parfois seulement 1.000 DA, a déploré M. Bouabdallah, vice-président de ladite association. Ce dernier a prié les autorités concernées d'amender la loi de 2002 relative aux handicapés et de tout faire pour leur permettre une insertion réussie et constructive. Il a également plaidé en faveur d'une réévaluation de ladite pension que le ministère de la Solidarité qualifie d'ailleurs d'« aide sociale ». Il est en effet inconcevable de croire qu'une personne puisse « survivre » avec cette « aide » qui est loin d'en être une.

D'ailleurs il n'est pas rare de voir des familles « forcer » ces pauvres malheureux à la mendicité pour pouvoir faire bouillir la marmite familiale. Ces images poignantes interpellent chaque Algérien, c'est l'affaire de tous, nous n'avons plus le droit de détourner le regard devant ces scènes choquantes au possible. Il ne devrait plus y avoir de 14 Mars, mais une démarche commune pour permettre à ces citoyens « algériens », quand cela est possible, d'intégrer la vie active, et sinon leur accorder une prise en charge décente qui réponde réellement à leurs besoins, en priant pour que cela ne demeure pas un simple vœu pieux.

D. B.

POLICE

Hamel entame une visite de travail en France

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a entamé mercredi une visite de travail, en France à l'invitation de son homologue français, Frédéric Pechenard, indique la DGSN dans un communiqué.

La visite du général-major Hamel, qui conduit une délégation composée de cadres supérieurs de la Sûreté nationale, s'inscrit dans le cadre des échanges de coopération de police, précise la même source.

Le général-major s'entretiendra, au cours de son séjour, avec plusieurs hauts responsables de la police française, notamment avec son homologue et le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, selon le communiqué.

Les entretiens, qui porteront sur les voies et moyens de développement de la coopération entre les deux institutions policières, particulièrement dans les domaines de la formation et de l'échange d'expériences, seront suivis de visites d'information, ajoute le communiqué. APS

SYPOSIUM DES CHEFS D'ENTREPRISE

Le FCE pour une économie moins dépendante des hydrocarbures

Intervenant hier lors d'un symposium organisé par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), intitulé "De l'urgence d'une nouvelle économie moins dépendante des hydrocarbures", Redha Hamiani, a mis en exergue la nécessité d'instaurer un dialogue et un consensus entre les gouvernants, les preneurs de décision et les entrepreneurs afin d'avancer dans le développement et la croissance économique.

« La difficulté et la complexité de l'édification économique et du développement en Algérie ont été tels qu'il nous reste encore beaucoup de défis à relever pour parvenir à transformer une économie dont le fonctionnement, est tout entier, dépendant de la rente pétrolière en une économie moderne, qui générerait ses propres ressources et s'affranchirait de la rente » a-t-il affirmé. Finie donc l'ère de l'hyper dépendance des hydrocarbures en se lançant dans la production et les exportations hors hydrocarbures. L'époque de la mono exportation est donc définitivement révolue sachant que les opérateurs économiques algériens, notamment ceux spécialisés dans le secteur agroalimentaire produisant plus de 50 % du PIB et employant des centaines de milliers de travailleurs, ont compris la nécessité absolue de promouvoir et d'encourager ce secteur, en vogue dans les pays voisins qui n'ont que le tourisme et l'agriculture pour assurer leur développement économique. Ce sont leurs principales sources de rentrées de devises... Le président du FCE explique : « Notre conviction, toujours la même, est que c'est par l'approfondissement des réformes, et

par la restructuration de l'économie nationale, par la transformation du mode de croissance et l'expansion du secteur privé, que nous pourrions réaliser des progrès décisifs dans cette direction ».

Rassemblement autour d'un consensus sur les choix économiques

Hamiani a insisté sur l'impérieuse et absolue recommandation de « nous rassembler autour d'un consensus sur les choix de long terme. Nous demeurons convaincus que le consensus vertueux, que le consensus gagnant, ne peut se construire et ne doit se construire qu'autour de l'entreprise ». Dans son exposé, le président d'honneur du FCE, Omar Ramdane, a mis en relief la nécessaire coopération entre les pouvoirs publics et le monde de l'entreprise en déclarant que « nous voulons interpeller l'opinion publique de s'affranchir de la rente provenant des hydrocarbures. Car, dans 10 ou 15 années, ce sera trop tard ». Il a souligné qu'il existe un paradoxe, en ce sens que, « tout le monde parle de cette dépendance du pétrole et du gaz, mais nous ne bougeons pas depuis 50 ans alors que cette dépendance et cette accoutumance



Redha Hamiani.

aux hydrocarbures ne fait que s'accroître et s'aggraver ». Gouverner c'est prévoir et faire des prévisions basées sur des programmes de planification stratégique moderne se projetant sur l'avenir afin de prévoir les mutations et les besoins socioéconomiques. En fait, Ramdane préconise d'exceller dans la fonction de prévision exhortant les différents responsables politiques et économiques à concocter une véritable stratégie de développement et de croissance, car il prévient que la baisse des réserves en hydrocarbures est inévitable. Ainsi, en raison de l'épuisement des ressources énergétiques fossiles, il recommande les énergies renouvelables (solaire, éolien et photovoltaïque...). « Avec 160 milliards de dollars en matière de PIB en 2010, nous avons les moyens financiers pour compter sur nous-mêmes et développer l'économie et les entreprises, augmenter la croissance et le pouvoir d'achat en mettant l'entreprise au centre des préoccupations politiques et économiques » a-t-il dit. Car, dans l'esprit du FCE, l'accumulation des richesses et la création de milliers d'emplois ne peuvent être générées que par la promotion et l'encouragement des PME, sachant que de nombreux pays développés ont bâti leur essor

économique par le biais des petites et moyennes entreprises, à l'image des Etats-Unis d'Amérique et de l'Italie... Pour sa part, l'économiste Abdelmadjid Bouzidi, a indiqué que « la démocratie, le dialogue et le débat fructueux peuvent contribuer à développer l'économie nationale, précisant que l'essentiel c'est d'amorcer une véritable intégration économique interne avec le mot d'ordre le maximum d'investissements comme moteur unique sachant que le taux d'investissement public est compris entre 35 % et 40 % ». Il avance des objectifs essentiels pour la croissance, à savoir la création massive d'emplois, le renforcement de l'indépendance économique, l'industrialisation solide et l'agriculture structurée et productive capable d'employer pleinement la population rurale. Et ce en dépit de l'étrécissement du marché du travail et de l'absence d'infrastructures et de ressources humaines qualifiées et d'organisation... Il estime que c'est l'économie administrée et centralisée, le libéralisme économique tatillon et la lenteur des réformes économiques qui sont à l'origine du retard dans la croissance économique.

A. A.

FORUM MONDIAL DE L'EAU

L'Afrique et l'Amérique latine au menu des travaux

PAR RACIM NAÏLI

Les travaux du 6e Forum mondial de l'eau ont été marqués hier à Marseille par des conférences axées sur l'accès à l'eau dans les deux continents susceptibles de connaître de grands bouleversements climatiques dans les vingt prochaines années : l'Afrique et l'Amérique latine. Plusieurs experts et représentants de gouvernements de ces deux grandes régions du monde sont présents au Forum pour initier des actions citoyennes mais également institutionnelles et internationales pour aller vite vers des solutions au problème de la tendance à la raréfaction de l'eau en Afrique et l'assainissement de l'eau en Amérique latine rapporte l'APS. Pour l'Afrique, la conférence durant la journée d'hier devait être centrée sur les questions actuelles et à venir de l'accès à l'eau dans ce continent. Cette conférence porte sur "les actions nécessaires à mettre en place pour le financement du secteur de l'eau par les gouvernements et leurs partenaires de développement en Afrique". Cette rencontre de haut niveau est organisée par la Banque africaine de développement (BAD) en partenariat avec la commission africaine (UA) et la commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA), ainsi que le Conseil ministériel africain de l'eau. La présidente du Conseil ministériel africain de l'eau, la ministre sud-africaine des Affaires de l'eau, Mme Edna Bomo Edith Molewa, participe à cette conférence aux côtés de Jean Ping, président de la commission

africaine ainsi que Michel Camdessus, ancien directeur général du FMI. L'autre volet des activités de cette troisième journée porte sur des conférences-tables rondes animées par des maires et présidents de collectivités locales et urbaines, avec comme objectifs de parler de la gestion, la distribution et l'accès à l'eau dans les différentes communautés rurales et urbaines dans le monde. L'Algérie, dont la participation à ce forum est très remarquée, participe à ces activités avec des conférences sur la gestion de l'eau dans les grands centres urbains, comme à Oran et Constantine, avec comme thème principal le mégaprojet de transfert d'eau de In Salah vers Tamanrasset. Pour autant, les problèmes de l'eau en Méditerranée seront abordés dans une conférence portant sur "la gouvernance territoriale de l'eau en Méditerranée", suivie d'une conférence sur "la coopération régionale en matière de dessalement et de réutilisation de l'eau". Le programme de la journée a été clôturé par deux importants rendez-vous : "Contribuer grâce à l'eau à la coopération et à la paix" et "Urbanisme dans les villes en développement: pour une intégration planifiée des services de l'eau et d'assainissement". encadré

Transfert d'eau In Salah-Tamanrasset présenté au Forum mondial de l'eau

Les grands projets de production et de distribution de l'eau potable et d'assainissement réalisés par l'Algérie, notamment dans le cadre des objectifs du millénaire (OMD) seront présentés mercredi à Marseille au pavillon

national du 6e Forum mondial de l'eau qui rassemble depuis lundi décideurs et professionnels autour de la problématique de cette ressource hydrique. Après la première journée réservée à la présentation des offices et entreprises de gestion et de distribution de l'eau potable dans les grands centres urbains, la journée de mercredi sera en fait centrée sur la présentation de la réalisation par l'Algérie d'un projet historique, selon les commentaires des habitants du Hoggar. Le projet de transfert d'eau potable de In Salah vers la capitale du Hoggar, Tamanrasset, sur un tracé de plus de 700 kilomètres, est l'une des plus grandes réalisations du secteur de l'hydraulique ces dix dernières années en Algérie, avec celle du barrage de Beni Haroun à Mila. D'un coût global de 190 milliards de DA, cet ouvrage pourrait atteindre une capacité de transfert de 100.000 m³/jour. Des acquis indéniables pour les Algériens qui les propulsent, selon des experts au Forum, au devant des réalisations préconisées par les objectifs du millénaire, mais également comme des œuvres de grande technologie respectueuse de l'environnement et du développement durable. La première conférence-débat, organisée au pavillon Algérie a pour intitulé "Transfert d'eau de In Salah à Tamanrasset : le projet du siècle", et sera présentée par un cadre de l'Algérienne des eaux (ADE), tandis que la seconde rencontre portera sur "le plan d'action de régulation et modulation de pression à Alger". Cette rencontre-débat sera présentée par le directeur général de la SEAAL, Jean-marc

Jahn. La troisième conférence sur l'agenda des activités du pavillon national à ce forum porte sur "le système d'information géographique (SIG) d'Oran" de la société des Eaux d'Oran. Ce système sera présenté par un cadre dirigeant de l'ADE. Enfin, les plans de développement et de gestion des bassins clôtureront le cycle des conférences-débats programmées pour cette journée. En parallèle, les activités de la délégation algérienne à ce forum sera orientée vers les "B to B" et les rencontres avec les professionnels de l'eau. D'autre part, la 3e journée de ce forum verra l'intervention des responsables de collectivités locales et urbaines par des conférences-débats et des rencontres sectorielles organisées autour de la thématique de l'accès à l'eau à de larges populations dans le monde.

Le président de l'APC de Tamanrasset, Ahmed Abdelmalek, participe à ces rencontres des collectivités locales, organisées en marge des travaux du forum. APS

MONNAIE EUROPÉENNE

Léger recul face au dollar

La monnaie européenne reculait mercredi matin à Tokyo face au dollar, à 1,3042 dollar contre 1,3075 mardi soir, après que la Fed américaine eut dissipé les spéculations sur un éventuel relâchement du crédit. La réserve fédérale américaine a maintenu mardi sa politique monétaire inchangée tout en révisant à la hausse ses perspectives pour l'économie américaine, et en restant silencieuse sur un éventuel besoin de davantage de soutien. Cette attitude de la Fed a contribué à une forte hausse du dollar face au yen, le dollar atteignant mercredi 83,15 yens - son plus haut depuis onze mois - contre 82,90 la veille. L'euro progressait face au yen, valant 108,45 yens contre 108,38 yens la veille. Les ventes importantes de yens suggèrent un optimisme croissant sur l'économie mondiale, estiment es experts. A l'ouverture des marchés, la livre britannique restait pratiquement inchangée face à l'euro à 0,8329 pence pour un euro, mais perdait du terrain face au dollar à 1,5658 dollar. La devise helvétique était en hausse face à l'euro, à 1,2088 franc suisse pour un euro, et reculait face au dollar, à 0,9269 franc suisse pour un dollar. APS

TENSION AU MOYEN ORIENT

Le pétrole en légère baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient en légère baisse mercredi matin en Asie, en raison de prises de bénéfices, dans un marché qui reste soutenu par les tensions au Moyen-Orient et les espoirs d'accélération de l'économie américaine, selon les analystes. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril cédait un cent, à 106,70 USD, dans les échanges électroniques du matin. Le Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance lâchait 25 cents, à 125,97 USD. "Nous assistons à un léger repli des cours du pétrole, en raison de quelques prises de bénéfices", a déclaré Justin

Harper, analyste chez IG Markets à Singapour. "Mais la tendance reste à la hausse, à cause d'un regain d'optimisme sur l'économie mondiale", a-t-il ajouté. Selon les chiffres publiés mardi, les ventes de détail ont progressé en février aux Etats-Unis à leur rythme le plus rapide en cinq mois. Parallèlement, la Banque centrale américaine (Fed) s'est montrée légèrement plus optimiste pour l'évolution de l'économie américaine, dans un communiqué également publié mardi. Enfin, les tensions toujours vives entre l'Iran et les pays occidentaux, qui soupçonnent Téhéran de développer un programme nucléaire à visée militaire, continuent de soutenir les

cours du brut, notent les analystes. L'UE a décidé en janvier un embargo contre le brut iranien, obligeant ses pays membres à chercher des sources d'approvisionnement alternatives, ce qui alimente les tensions sur les marchés pétroliers. La veille, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril avait gagné 37 cents par rapport à la clôture de lundi, pour finir à 106,71 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

ALondres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a clôturé à 126,22 dollars, en hausse de 88 cents. APS

TIZI-OUZOU

405.000 quintaux de pomme de terre prévus

Une récolte de 405.000 quintaux de pomme de terre est attendue dans la wilaya de Tizi-Ouzou à la faveur de la présente campagne 2011-2012, selon les prévisions de la Direction locale des services agricoles (DSA). Ces prévisions sont basées sur un rendement moyen de 230 qx/ha réalisé, à ce jour, sur une surface ciblée de 1.740 ha, dont 689 ha réservés à la pomme de terre précoce et d'arrière-saison et 326 ha pour la pomme de terre de semences, a indiqué le responsable de la production maraîchère à la DSA, M. Tamaghroust Mohamed. Sur cette production prévisionnelle, la wilaya prévoit une récolte de 153.430 qx de pomme de terre d'arrière-saison et 73.785 qx de pomme de terre de semence. Une surface de 283 ha est, par ailleurs, réservée pour la culture de la pomme de terre de saison, alors que 80 ha sont mobilisés pour la pomme de terre de semence, dont les cultures n'ont pas été encore entamées en raison des dernières précipitations qui ont lourdement détrempés les champs, a indiqué la DSA. Les intempéries du mois de février écoulé ont, par ailleurs, causé la perte d'une surface de 36 ha de pomme de terre à Tizi-Ouzou.

TIPASA

Lâchers d'eau au barrage de Boukerdane

Des lâchers d'eau sont effectués depuis deux jours au niveau du barrage de Boukerdane (Tipasa) par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) afin d'éviter tout débordement incontrôlé. Un communiqué de la wilaya souligne, à cet égard, que cette décision préventive a été prise pour "rassurer les familles installées illégalement sur le site dans des habitations abandonnées au moment de la mise en service du barrage en 1997". Après plusieurs réunions entre les responsables de l'agence, de l'hydraulique et ceux de la daïra et des structures concernées, il a été décidé de "transférer, au lieu de les lâcher dans la nature, 50.000 m³/jour d'eau vers la capitale à travers l'ancienne conduite et de stopper l'amenée d'eau du barrage de Bouroumi vers Alger, afin de faire baisser la côte d'alerte de l'ouvrage". Parallèlement, les responsables de la daïra poursuivent leur opération de recensement des familles installées dans le lit du barrage, qui seraient plus de 200 ménages. En plus des 97 maisons abandonnées au moment de la mise en eau du barrage, les responsables de la wilaya ont été surpris de découvrir la naissance d'un bidonville de 120 ménages sur le même site.

M'SILA

Nouveaux équipements pour les centres d'hémodialyse

Le parc d'appareils d'hémodialyse de la wilaya de M'sila sera "prochainement" renouvelé par l'acquisition de 38 nouvelles machines, a assuré le directeur de la Santé et de la population (DSP). Ces appareils, dont la durée d'exploitation ne doit pas excéder les cinq (5) ans, seront installés dans les centres d'hémodialyse de M'sila, Boussaâda, Sidi Aïssa et Aïn El-Melh, a ajouté ce responsable.

La Direction de la santé œuvre également, selon son responsable, à rénover les équipements de traitement de l'eau dans ces quatre centres pour éviter les problèmes de fonctionnement des machines actuellement opérationnelles et desquelles dépend le traitement des insuffisants rénaux.

APS

MEDEA, VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES

Casse-tête pour l'entreprise Sonelgaz

Depuis le début de l'année, des centaines de foyers ont été privées de courant électrique durant plusieurs jours dans la wilaya de Médéa, en raison de vols de câbles électriques, d'une consistance globale de plus d'une quinzaine de kilomètres, ont indiqué des responsables de la Direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces vols, perpétrés le plus souvent par des bandes organisées, sont devenus un véritable "casse-tête" pour l'entreprise, contraintes de puiser dans ses fonds propres pour remplacer les câbles volés, ont souligné les mêmes responsables qui ont expliqué à l'APS qu'outre l'incidence financière sur la trésorerie de l'entreprise, ces actes de vandalisme représentent une charge de travail supplémentaire qui se fait au détriment d'autres actions programmées pour l'élargissement de la couverture en énergie électrique dans la région. Le dernier incident de ce genre a été signalé, la semaine dernière, au niveau



de la région de Louhate, relevant de la commune de Sidi-Naâmane, à l'est de Médéa, où des dizaines de foyers ont été privés, depuis, de courant électrique, après le vol de câbles électriques alimentant le réseau desservant une partie de cette localité, ont révélé à l'APS les mêmes responsables de la Direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz

La remise en l'état du réseau électrique dégradé va, en outre, engendrer des frais

supplémentaires, qui vont se greffer aux autres charges déjà supportées par l'entreprise, ont déploré ces responsables.

En 2011, près de 8.700 mètres de câbles électriques ont été volés à travers la wilaya de Médéa, dont près de 2.664 mètres ont pu être récupérés par les services de la Gendarmerie nationale, lors de différentes opérations menées dans les milieux spécialisés dans ce type de vol.

B. M.

BISKRA, PROMOTION DU TOURISME SAHARIEN

Investissement dans le marketing et les infrastructures d'accueil



La construction d'infrastructures d'accueil de qualité et la mise en œuvre d'un "vrai marketing" mettant en valeur la destination sud du pays "sont indispensables pour promouvoir le tourisme saharien", ont estimé à Biskra des économistes et des professionnels du tourisme. L'importance des infrastructures hôtelières dans le développement du tourisme saharien, considéré comme une "activité économique impérieuse", a été longue-

ment débattue par les participants au séminaire, de deux jours, sur "La promotion du tourisme saharien" clôturé lundi dernier à l'université Mohamed-Khider.

Les participants ont également mis l'accent sur "l'urgence d'impliquer les investisseurs dans le processus de promotion de la destination Sud".

Ils ont appelé, dans ce contexte, à la "redynamisation" du rôle des organismes financiers pour assurer un accompagne-

ment fiable aux opérateurs économiques qui s'investiront dans cette "industrie" porteuse de richesses.

La protection des sites et des repères archéologiques que recèle le sud algérien figure parmi les recommandations phares émises par les participants au terme de cette rencontre qui a été mise à profit pour débattre des moyens et des méthodes à mettre en œuvre pour faire des vastes espaces du Sahara des "pôles encore plus attractifs pour les touristes de tous les coins du monde".

Le rôle des médias et de la recherche scientifique traitant de ce sujet a été également abordé par les participants à ce séminaire qui ont également insisté sur le volet économique du tourisme et sur les avantages engendrés par ce créneau que les pouvoirs publics considèrent comme étant une "priorité".

Dans ce contexte, des professionnels du tourisme ont souligné l'importance des technologies de l'information et de la communication dans la relance du tourisme saharien qui nécessite, à l'instar de toutes les formules touristiques proposées en Algérie, une réelle complémentarité entre les différents secteurs impliqués.

Ce séminaire, dont c'est la deuxième édition, a été organisé par le département des sciences commerciales de l'université de Biskra, en collaboration avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat.

APS

CONSTANTINE, MISE À NIVEAU DE LA NOUVELLE VILLE

Programme lancé en juin

Dans la wilaya de Constantine, le programme spécial de mise à niveau de la nouvelle ville Ali-Mendjeli sera mis en œuvre sur le terrain en juin prochain "au plus tard", a indiqué le wali, Noureddine Bedoui.

PAR BOUZIANE MEHDI

« **C**e programme accordé à la wilaya en décembre 2011 dans le cadre d'une opération spéciale a enregistré une avancée considérable en matière de formalités d'usage préalables au passage à l'action », a précisé le premier responsable à l'APS en marge d'un conseil de wilaya consacré aux dossiers de l'habitat et de l'éducation nationale.

Dans ce contexte, le chef de l'exécutif local a affirmé que le choix des terrains où doivent être implantées les infrastructures d'accompagnement inscrites dans le cadre de ce programme d'urgence a été déjà opéré et validé par les instances concernées.

Il ne reste plus, pour M. Bedoui que le lancement des avis d'appels d'offres pour la sélection des bureaux d'étude et des entreprises à qui seront confiés les projets de mise à niveau urbaine de cette cité «appelée à accueillir plus de 400.000 habitants à l'horizon 2014».

Destiné à résorber les lacunes et à donner un nouveau souffle à cette agglomération qui étouffe sous le lot des incohérences urbaines relevées, ce programme de mise à niveau a nécessité un investissement de 20 milliards de dinars au titre d'une première tranche, a rappelé le même responsable. Il a souligné la «grande



importance» de cette action dans l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette nouvelle ville «appelée à être promue prochainement au statut de daïra».

Un dizaine d'infrastructures d'enseignement moyen et secondaire et plus d'une quinzaine de groupes scolaires, en plus d'une vingtaine de structures de la jeunesse et des sports, dont deux stades et quatre maisons de jeunes, figurent parmi les équipements d'accompagnement devant être lancées «en priorité» dans le cadre de ce

programme de mise à niveau, a souligné de son côté le Secrétaire général de la wilaya. Le même responsable a également, selon l'APS, fait état, en plus de la réhabilitation des chaussées et du «balisage» de la circulation automobile, du lancement en réalisation, en parallèle, de 7 sûretés urbaines, de 4 infrastructures de santé et de plusieurs autres structures à caractère socioculturel.

B. M.

OUARGLA, AÉROPORT INTERNATIONAL KRIM-BELKACEM

Aménagements et embellissements de l'aérogare



L'aéroport international Krim-Belkacem de Hassi-Messaoud vient de bénéficier d'un lifting visant à hausser son image à la hauteur de son standing. L'opération, qui porte sur des aménagements et embellissements à l'intérieur de l'aérogare, pour un coût de 70 millions DA, a été lancée en février 2012 pour une durée de réalisation de 4 mois, selon un exposé sur la consistance du pro-

jet présenté au wali de Ouargla. L'aérogare le 2e plus important aéroport du pays, en termes de mouvements de vols, après l'aéroport d'Alger Houari-Boumediène, bénéficiera d'aménagement de l'enceinte de l'aérogare avec de nouveaux designs et des matériaux modernes, a indiqué l'APS.

La deuxième phase de l'opération, qui concernera des aménagements extérieurs, démarrera dans le courant du second

semestre 2012, une fois finalisées les études techniques, a-t-on ajouté.

L'aéroport aura droit aussi à une opération d'équipement qui portera, entre autres, sur l'acquisition de scanners, l'extension du système de télésurveillance, la réalisation d'un système anti-intrusion et l'acquisition de détecteurs de traces d'explosifs, ainsi que la réalisation d'hangars de maintenance, selon les explications fournies.

L'aéroport de Hassi-Messaoud dispose d'une aérogare de 5.900 m² d'une capacité de 600.000 passagers/an, d'une piste principale de 3.000 mètres de long sur 45 mètres de large avec une capacité de traitement de 60.000 mouvements/an, d'un parking avions d'une capacité de 9 postes (Boeing 737-800), et d'un parking d'aviation générale de 22 postes.

Cette infrastructure a géré un trafic de 562.535 passagers en 2011, dont 30.671 étrangers, contre 565.191 passagers, dont 36.799 étrangers, en 2010.

L'aéroport a traité aussi 6.673 mouvements d'avions en 2011, contre 7.459 mouvements en 2010, ainsi que 2.116 tonnes de frets en 2011, contre 2.811 tonnes en 2010, selon une fiche de présentation.

APS

ORAN

Inauguration de l'unité d'allogreffe à l'EHU

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a inauguré mardi dernier, au niveau de l'EHU 1er-Novembre d'Oran, l'unité d'allogreffe de la moelle osseuse relevant du service hématologie. Cette unité permettra la prise en charge et le traitement des maladies du sang comme la leucémie par la greffe de la moelle au profit du patient par le biais d'une transfusion sanguine, à condition de compatibilité génétique, comme l'a souligné le chef du service d'hématologie de l'hôpital le Pr Amine Bakajda. Le responsable de l'unité d'allogreffe, le Pr Mohamed Brahimi, a expliqué au ministre, qui était accompagné de la secrétaire d'Etat française à la Santé, Nora Berra, que cette nouvelle structure pourra assurer près de 50 interventions chaque année. D'autre part, l'unité d'allogreffe bénéficiera, à l'horizon 2013, de l'expertise d'une équipe médicale slovaque, spécialisée dans la greffe des cellules osseuses. Ce projet permettra la maîtrise de certaines techniques médicales "très avancées" pour traiter certaines maladies ou complications comme le pied diabétique et la réparation tissulaire. Ould Abbès a fait remarquer que son département ministériel est déterminé à développer la pratique de la transplantation d'organes par la mise en place, notamment d'une banque d'organes en Algérie.

AÏN TEMOUCHENT

90 jeunes visiteront Béjaïa, Naâma et Béchar

90 jeunes de la wilaya d'Aïn Temouchent visiteront les wilayas de Béjaïa, Naâma et Béchar, durant les vacances scolaires du printemps, a indiqué un responsable des activités de la jeunesse à la Direction de la jeunesse et des sports. Ces échanges, à raison de "30 jeunes par wilaya" s'effectueront dans le cadre des actions de jumelage entre ces collectivités locales suite à "la signature de conventions entre les différentes directions de la jeunesse et des sports", a précisé Abdellaoui Ahmed. Ces échanges débuteront le 19 mars prochain avec l'arrivée de 30 jeunes de la wilaya de Béjaïa qui visiteront, jusqu'au 26 mars, plusieurs localités de la wilaya d'Aïn Temouchent. De leur côté, les jeunes d'Aïn Temouchent séjourneront, du 22 au 29 mars, à Béjaïa. Les échanges avec les wilayas de Naâma et Béchar s'opéreront entre les 19 et 25 mars, et 22 et 26 mars. Ces opérations, inscrites également dans le cadre de la découverte des différentes régions du pays, verront l'organisation d'activités culturelles et d'animation diversifiées entre ces différentes wilayas.

EL BAYADH

Opérations de boisement sur 400 ha en 2012

Une superficie de 400 hectares est concernée par les opérations de boisement programmées au courant de cette année dans la wilaya d'El-Bayadh, a indiqué la Conservation des forêts de la wilaya. Ces actions sont projetées sur le territoire des communes de Kef Lahmar, Bougtob, El-Kheither, Boualem, Sidi Amar, Stitten, El-Ghassoul et le long de la RN 6 reliant El-Bayadh et Saïda, en plus d'autres communes de la partie Sud de la wilaya. Le programme de boisement, devant générer 120 emplois permanents et d'autres saisonniers, permettra la plantation d'espèces de différentes essences forestières, dont le pin d'Alep et l'eucalyptus, adaptées à la rudesse des conditions climatiques de la région et à la lutte contre la désertification, explique la Conservation des forêts qui prévoit aussi, pour cette année dans le cadre de la valorisation de la richesse sylvicole et de la préservation de l'écosystème, des actions de réhabilitation et d'entretien de 700 hectares de surfaces forestières à travers différentes communes de la wilaya.

APS

CÔTE-D'IVOIRE

Formation d'un nouveau gouvernement

Le président ivoirien Alassane Ouattara prend le ministère de la Défense dans le nouveau gouvernement formé près d'un an après la fin d'une meurtrière crise postélectorale, a annoncé la présidence. Le Premier ministre Jeannot Ahoussou-Kouadio, nommé mardi, a formé son gouvernement dans lequel il occupe le poste de ministre de la Justice, a précisé le secrétaire général de la présidence Amadou Gon Coulibaly. «*Au titre de la présidence de la République, les attributions de la Défense sont désormais exercées par le président de la République, chef suprême des armées*», a déclaré devant la presse, M. Coulibaly.

Dans le précédent gouvernement, le ministère de la Défense était occupé par l'ex-Premier ministre et chef de l'ex-rébellion Guillaume Soro, élu lundi à la présidence de l'Assemblée nationale. Ce sont les deux changements majeurs intervenus dans la formation du nouveau gouvernement dont M. Hamed Bakayoko. Daniel Kablan Duncan, issu du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ex-président Henri Konan Bédié, occupe le poste des Affaires étrangères comme dans le précédent gouvernement. Le nouveau gouvernement est composé de 35 membres incluant le Premier ministre.

AFGHANISTAN

Panetta en visite depuis hier

Le secrétaire américain à la Défense Leon Panetta est arrivé mercredi dans le sud de l'Afghanistan pour des discussions, trois jours après le massacre de 16 civils afghans par un soldat américain à Kandahar. Pour cette visite, qui était prévue mais qui avait été gardée secrète, Panetta a atterri à la base militaire de Camp Bastion, dans le sud du pays. Il doit rencontrer le président afghan Hamid Karzaï et des chefs locaux de cette région afin de tenter de rassurer la population du pays. Les Etats-Unis restent «préoccupés» par la possibilité que la tuerie perpétrée par le sous-officier déclenche un mouvement de protestation semblable à celui provoquée par l'incinération des exemplaires du Coran par des soldats américains fin février dans leur base de Bagram, au nord de Kaboul, avait indiqué la veille de département d'Etat à Washington.

APS

CALME PRÉCAIRE À GHAZA

Accord de cessez-le-feu entre Palestiniens et Israéliens

Un calme précaire régnait mardi à Ghaza suite au cessez-le-feu décrété mardi par les Palestiniens et les Israéliens, quatre jours après les violents bombardements du territoire palestinien par l'armée d'occupation, tuant 25 Palestiniens.

Palestiniens et Israéliens ont convenu d'un cessez-le feu «complet et réciproque» après une médiation égyptienne, a indiqué un responsable du renseignement égyptien dans la nuit de lundi à mardi.

«L'accord est signé pour terminer les hostilités actuelles entre les deux parties, y compris un arrêt des assassinats, est entré en vigueur à une heure du matin mardi (lundi 23H00 GMT)», a précisé le même responsable impliqué dans la médiation égyptienne. Mais cette trêve est rendue fragile par les menaces d'Israël de ne pas arrêter ces attaques meurtrières contre les populations de Ghaza.

Du côté palestinien, le Jihad islamique s'est engagé à respecter le cessez-le-feu à condition que l'occupant israélien fait de même. Ce mouvement de la résistance palestinienne a toutefois mis en garde Israël contre une «réponse sévère» en cas de poursuite des bombardements.

«Pour le moment, nos frères égyptiens nous ont informé de l'engagement israélien à respecter la trêve et l'arrêt des assassinats ciblés», a déclaré Daoud Chihab, porte parole du Jihad Islamique. «Il s'agit



d'une réalisation pour la résistance et pour notre peuple», s'est-il réjoui. «Mais nous allons surveiller l'attitude d'Israël», a-t-il dit en substance.

Sur le terrain, aucun raid israélien n'a eu lieu contre Ghaza depuis la mise en vigueur du cessez-le-feu mardi avant l'aube, selon les médias. Depuis vendredi, Israël a commis une nouvelle série de raids meurtriers contre le territoire de Ghaza, tuant au moins 25 Palestiniens, dont des enfants et des femmes, et blessant des dizaines d'autres.

Parmi les victimes figurent le secrétaire général des comités de la résistance à Ghaza Zohir Al-Qissi et son assistant, assassinés vendredi dernier dans des frappes aériennes israéliennes. Ces nou-

veaux développements à Ghaza interviennent après les appels lancés par la Ligue arabe, l'ONU, les Etats-Unis et l'Union européenne pour la retenue et l'arrêt des hostilités entre les deux parties.

L'Autorité palestinienne a demandé au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon de «juger les dirigeants israéliens pour leurs crimes de guerre et le terrorisme d'Etat commis dans les territoires palestiniens».

Lundi après midi, le représentant palestinien aux Nations unies, M. Ryadh Mansour a remis une troisième plainte en trois jours au Conseil de sécurité et au secrétaire général de l'ONU, les appelant à réagir face à la poursuite des agressions sionistes à Ghaza.

SYRIE

Al-Assad annonce des législatives pour le 7 mai

Bachar al-Assad a annoncé mardi la tenue d'élections législatives pour le 7 mai, au moment où l'émissaire international Kofi Annan attendait une réponse du président syrien aux «propositions concrètes» qu'il lui a récemment soumises pour mettre fin aux violences.

Sur le terrain, au moins 34 personnes ont été tuées à travers le pays, en majorité des soldats et des membres des forces de sécurité tués dans des attaques de rebelles, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). «Le président Assad a émis un décret fixant les élections de l'Assemblée du peuple (Parlement) au 7 mai», a rapporté l'agence officielle Sana rapporte Libération.

Les législatives, qui devaient se tenir en septembre 2011, avaient été reportées en raison du processus de réformes annoncées par le président Assad dans la foulée de la révolte sans précédent contre son régime, lancée il y a un an. Parmi ces réformes figurent notamment une nouvelle loi des partis et une nouvelle Constitution mettant fin à la primauté du parti Baas au pouvoir. La nouvelle loi fondamentale avait été plébiscitée le 27 février lors d'un référendum qualifié de «plaisanterie» par Washington.

Cette annonce intervient alors que la communauté internationale attendait mardi une réponse du président syrien

aux «propositions concrètes» que lui avait soumises Kofi Annan lors de sa mission à Damas le week-end dernier. Lors des dernières législatives, en avril 2007, une coalition de partis dirigée par

le Baas avait remporté, sans surprise, la majorité des sièges. Les élections en Syrie sont dénoncées par l'opposition et la communauté internationale comme une «farce».

Le chef de la Ligue arabe veut une «enquête internationale»

Nabil el-Arabi a vivement réagi à la diffusion d'images de dizaines de femmes et d'enfants tués à Homs, dimanche. Le chef de la Ligue arabe, Nabil el-Arabi, a demandé mardi une «enquête internationale», après la diffusion d'images de dizaines de femmes et d'enfants tués à Homs, dans le centre de la Syrie. Dans un communiqué, Nabil el-Arabi réclame une «enquête internationale impartiale pour faire la lumière sur ces événements et sur les responsables de ces crimes pour qu'ils soient traduits en justice» rapporte le journal Le Point. Le chef de la Ligue, qui siège au Caire, a évoqué «les images affreuses diffusées sur des crimes contre des civils innocents» à Homs et dans d'autres endroits du pays, notamment celles montrant «les liquidations horribles de familles entières, y compris les enfants, les femmes et les vieillards». Une cinquantaine de corps de femmes et d'enfants carbonisés, égorgés ou poignardés ont été

découverts dimanche à Homs, un «massacre» attribué par des militants aux forces gouvernementales et par la télévision officielle à des «gangs terroristes». Nabil el-Arabi ajoute que les responsables de ces crimes, «qui peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité», ne «doivent pas échapper à des sanctions».

Il a appelé le gouvernement syrien à coopérer à cette enquête, qui pourrait être effectuée par la commission d'enquête internationale sur la Syrie mandatée en août 2011 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, ou par toute autre instance internationale.

La haut-commissaire adjointe aux droits de l'Homme, Kyung-wha Kang, a déclaré mardi que des observateurs de l'ONU allaient être envoyés cette semaine dans les pays voisins de la Syrie pour recueillir des informations sur les «violations et atrocités» commises dans ce pays.

R. I./ Le Point

Le Bayern entre en force dans les quarts de finale

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (22^E JOURNÉE)

DUELS A DISTANCE

Le trio de tête va-t-il s'échapper ? L'ASO Chlef et l'USM Alger pourront-ils encore s'en sortir ? Le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa repartiront-ils du bon pied ? La JS Kabylie reprendra-t-elle les choses en main ? Ce sont quelques-uns des enjeux de la 22^e journée de Ligue 1 prévue ce week-end.



CYCLISME- 4^E ÉTAPE DU TOUR D'ALGÉRIE

L'Erythréen Berhane Natnael en jaune



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (22^E JOURNÉE)

Duels à distance

*Le trio de tête va-t-il s'échapper ? L'ASO Chlef et l'USM Alger pourront-ils encore s'en sortir ?
Le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa repartiront-ils du bon pied ? La JS Kabylie reprendra-t-il les choses en main ? Ce sont quelques-uns des enjeux de la 22^e journée de Ligue 1 prévue ce week-end.*

PAR MOURAD SALHI

L'Entente, vainqueur du match des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie face à la JS Saoura (4-2), aura fort à faire face au MC El Eulma, appelé à se racheter devant son public après son élimination en Coupe d'Algérie. La formation de la capitale des Hauts-Plateaux qui reste sur une victoire à domicile, tentera ce samedi de préserver son fauteuil de leader.

Les poulains de l'entraîneur suisse, Alain Geiger, devront tout de même rester vigilants face à des Eulmis qui restent sur un match nul aux dépens de la JS Kabylie chez eux. Cette confrontation aura un grand intérêt pour les deux équipes. Si l'équipe visiteuse aura pour mission de préserver sa place de leader, l'équipe locale n'a d'autre alternative que de glaner les trois points de la victoire afin d'améliorer sa position au classement général. Ils occupent une peu reluisante place au classement (10^e, 28 points), c'est avec un sentiment de gagner que les gars d'El Eulma aborderont le rendez-vous de ce week-end face à leurs voisins sétifiens. A priori, toutes les données sont suffisantes pour s'attendre à une rencontre très disputée entre deux formations qui se connaissent parfaitement. Un faux pas face au MC El Eulma leur coûtera la place de leader. L'Entente de Sétif sans le meilleur buteur du championnat, Mohamed-Amine Aoudia qui souffre d'une contracture musculaire au niveau de la cuisse, n'aura pas la tâche facile face à une équipe eulmie en quête de points pour éviter de flirter avec la zone des turbulences. Le dauphin, l'ASO Chlef, se déplacera quant à lui dans la capitale des Aurès où il donnera la réplique au CA Batna, où rien ne va plus cette saison. Après avoir réussi deux événements importants, à savoir la qualification au prochain tour de la Ligue des champions africaine et la Coupe d'Algérie, les camarades de Messaoud veulent confirmer leur série de bons résultats en championnat. Mais attention la mission est loin d'être une simple sinécure devant une équipe batnéenne qui veut quitter la



zone des reléguables. Tout comme l'ASO Chlef et l'ES Sétif, l'USM Alger effectuera un déplacement très difficile à Oran pour se mesurer au MC Oran. Vainqueurs du match des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie face à la JS Kabylie, les Rouge et Noir se déplaceront à Oran avec une ferme intention de revenir au bercail avec un résultat positif qui leur permettra de rester en contact avec le duo de tête. De leur côté, les Oranais qui ont pu encore une fois le calice jusqu'à la lie lors de la précédente journée à Constantine (3-1) seront appelés à réagir à domicile pour quitter l'avant-dernière place qu'ils occupent actuellement.

Les Canaris dos au mur

La JS Kabylie se rend, aujourd'hui, sur la pelouse de l'USM Harrach, avec l'espoir de réaliser une bonne performance qui lui permettra d'oublier l'amère élimination de la Coupe d'Algérie. Affectés par cette sortie prématurée, les Kabyles espèrent revenir avec un résultat probant pour redonner la sourire à des supporters qui ont longtemps perdu l'espoir. La JS Kabylie, toujours invaincue en championnat

bien évidemment, sous la houlette de Mourad Karouf, aura à cœur de rester sur cette bonne dynamique devant des Harrachis auréolés de leur qualification aux dépens du Petit Ppouctet, l'IR Bir Mourad-Rais. Pouvant compter sur toutes ses forces vives, l'entraîneur en chef de cette formation phare de la Kabylie pourra réussir un résultat positif. Et même si l'USM Harrach a souvent réussi ses sorties à domicile, la JSK devrait pouvoir se reposer sur sa défense, qui ne laisse rien au hasard surtout avec le retour en force de Issad Belkalem. Ne reste plus qu'à retrouver l'efficacité devant le but qui a fuit depuis l'entame de cette saison, et la JSK pourra réaliser un de ces exploits qui lui permettrait de retrouver confiance en soi. Après 21 journées, la JSK occupe la septième place avec un écart de dix unités sur le leader, l'ES Sétif, ce qui veut dire que rien n'est encore perdu et le podium reste jouable. Pour ce qui concerne le reste du parcours de la JSK en championnat il est utile de signaler qu'elle jouera quatre matches à domicile contre cinq à l'extérieur. Donc il y a douze points à gagner sur la pelouse du 1^{er}-Novembre. Certes, le MC Oran, le MC Saïda et le NAHD, les prochains invités de la JSK sont trois clubs sérieusement menacés par le spectre de la relégation, mais ils ne viendront certainement pas à Tizi pour se laisser faire. Ce qui rendra encore plus difficile la tâche de la JSK qui est appelée plus que jamais à réaliser un sans faute sur ses bases si elle veut vraiment terminer la saison en beauté avec, à la clé, une honorable place sur le podium. Aucun faux pas n'est toléré notamment à domicile pour les coéquipiers de Malik Asselah s'ils ne veulent pas vivre le même scénario

de la saison passée où ils n'ont assuré leur survie en Ligue 1 qu'à la dernière journée face au MC Alger, rappelons-le.

CRB-NAHD un derby algérois alléchant

Le CR Belouizdad en perte de vitesse après plusieurs journées sans victoire, donnera la réplique ce week-end à la lanterne rouge, le NA Hussein Dey dans un derby alléchant. Les poulains de Djamel Menad auront fort à faire face à une équipe qui a repris confiance après sa victoire face à l'USM Harrach (2-0). Le NAHD tentera de refaire le coup face à une équipe de Belouizdad qui n'a marqué aucun but pendant les cinq derniers matches toutes compétitions confondues, puisque même en coupe d'Algérie les Belouizdadiens se sont qualifiés pour les quarts de finale aux tirs au but. A domicile, plus exactement au stade 5-Juillet, le CRB n'a jamais fait peur à ses adversaires. Le rendez-vous d'Alger mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. Les hommes Merezkane peuvent revenir au classement d'autant plus que l'écart qui les sépare des autres équipes menacées par la relégation n'est pas important. Dans la ville des Zianides, une belle affiche est attendue entre l'équipe locale, le WA Tlemcen et la JSM Bejaïa. L'équipe visiteuse engagée sur tous les fronts n'aura pas la tâche facile contre le Widad de Tlemcen en pleine forme ces derniers temps. De son côté, le MC Alger accueillera le MC Saïda dans un duel qui devrait à priori sourire à l'équipe locale. A El Khroub, l'AS Khroub tentera de prendre sa revanche sur le CS Constantine qui l'a éliminé de la Coupe d'Algérie. M. S.

CLASSEMENT DU MEILLEUR

PASSEUR

Boudebouz 32^e,
Kadir 39^e

Les deux milieux internationaux algériens, Ryad Boudebouz (FC Sochaux) et Fouad Kadir (FC Valenciennes), pointent respectivement à la 32^e et 39^e place au classement du meilleur passeur du championnat de France de Ligue 1, établi par la Ligue de football professionnel (LFP) Boudebouz, qui a goûté de nouveau au succès samedi, après la victoire de Sochaux à Evian (3-2), lors de la 27^e journée de la Ligue 1, totalise 3 passes décisives, idem pour Fouad Kadir, dont la dernière passe était le week-end dernier lors de la défaite à domicile face à Saint-Etienne (2-1). Kadir a servi son coéquipier Vincent Aboubakar sur l'unique but de la partie. Le meilleur passeur de la Ligue 1 est le milieu international français de l'Olympique Marseille, Mathieu Valbuena, qui compte 11 passes décisives devant son compatriote Jérémy Menez (Paris SG) avec 10 passes, alors que le Brésilien Michel Bastos (Olympique Lyon), détient 8 passes. Le classement du meilleur passeur qui comporte 171 joueurs, est actualisé au terme chaque journée de championnat par la LFP.

Reims et Ghilas tenus en échec à domicile

L'équipe du Stade de Reims, où évolue l'attaquant international algérien Kamel Ghilas, a été tenue en échec à domicile mardi soir par Laval (1-1), en match comptant pour la mise à jour de la 23^e journée du championnat de France de Ligue 2. Reims a ouvert le score à la 37^e minute de jeu par l'entremise de Tainmont, avant que les visiteurs ne remettent les pendules à l'heure à la 67^e minute de jeu grâce à Viale. Ghilas, meilleur buteur de la Ligue 2 avec 12 buts depuis le début de la saison, est resté muet lors de cette rencontre, même s'il a contribué à quelques offensives de son équipe. L'équipe d'Amiens de l'ancien international, Rafik Saïfi, titularisé face à Angers, est toujours lanterne rouge en dépit de son succès (2-0), alors que le défenseur international olympique du Mans, Brahim Boudebouda, reste toujours à la disposition de l'équipe réserve et n'a pas été donc convoqué pour la réception du FC Nantes (0-0). A l'issue de cette contre-performance, Reims pointe à la 3^e place au classement avec 43 points, talonné par Troyes, 4^e avec 42 points. Bastia reste leader avec 52 unités.

Hadj Aïssa remporte avec Al Qadsia la Coupe



L'équipe d'Al Qadsia Sporting Club où évolue l'international algérien Lazhar Hadj Aïssa a remporté mardi soir à Koweït city la Coupe du Koweït en battant en finale Kadhima (tenant du titre) sur le score de 1 à 0. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'international syrien Omar Souma à la 45^e minute de la première période. Le maître à jouer algérien de retour d'une blessure, a été incorporé lors des dernières minutes de la partie. Kadhima a terminé la rencontre en infériorité numérique après l'expulsion de Talal Fadhel à la 23^e minute. C'est le 14^e trophée remporté par Al Qadsia qui caracole également en tête du championnat avec neuf victoires en autant de rencontres. Hadj Aïssa a rejoint Al Qadsia lors du mercato d'été en provenance de l'ES Sétif.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE L2 (23^E JOURNÉE)

Affiches intéressantes au menu

Plusieurs rencontres intéressantes seront au programme de la 23^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, prévue vendredi à 15h, que ce soit dans le haut du tableau ou dans le bas du classement. Si le CABBA, leader incontesté a virtuellement assuré son retour parmi l'élite, ce n'est pas le cas pour les deux autres billets pour la Ligue 1 encore en jeu et sept, voire huit équipes peuvent prétendre à l'accession, ce qui promet une lutte acharnée à sept journées de la fin de la compétition.

L'O Médéa (7^e), qui accueille le CABBA, est l'une des équipes concernées par l'accession, à condition cependant de bien négocier

la réception, à huis clos, des Criquets jaunes. Autre match intéressant, également à huis clos, celui opposant à Sidi Bel-Abbès, l'USMBA (3^e) au MO Béjaïa (4^e), deux équipes séparées par un petit point au classement.

Le MOB, qui compte encore un match en retard à apurer, fera le long voyage dans l'Ouest du pays avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat pour continuer de réver.

Quatre autres prétendants à l'accession s'affrontent vendredi à Batna et à Annaba : le MSP Batna (7^e) et la JS Saoura (2^e) d'une part et l'USM Annaba (5^e) et le MO Constantine (6^e) d'autre part. Sortie la tête haute de la coupe d'Algérie (4-2 par l'ES Sétif), la JSS peut se concentrer désormais sur le championnat, où elle compte encore deux matches en retard à disputer. La formation sudiste, qui a accusé quelque peu le coup ces dernières



semaines en championnat, est appelée à se ressaisir si elle ne veut pas rater l'occasion en or que lui offre le calendrier pour réaliser le rêve tant attendu de ses supporters.

Dans le bas du classement, la lanterne rouge, l'US Biskra, sera mise à rude épreuve sur le terrain de l'ASM Oran (9^e), de même pour l'AB Merouana (12^e) chez l'USM Blida (9^e). A Mohammadia, le SAM (14^e) et le Paradou AC (15^e) s'affronteront dans un match à six

points où le faux pas est interdit pour les deux équipes si elles ne veulent pas voir leur avenir s'assombrir en Ligue 2.

Enfin, le RC Kouba (13^e) tentera de battre à domicile l'ES Mostaganem (11^e) pour s'éloigner des zones chaudes du classement. Une victoire lui permettra de revenir à hauteur de son adversaire du jour.

APS

CYCLISME- 4^E ÉTAPE DU TOUR D'ALGÉRIE 2012

L'Erythréen Berhane Natnael en jaune

L'Erythréen Berhane Natnael a endossé mardi le maillot jaune du Tour d'Algérie 2012, à l'issue de la 4^e étape, remportée par son compatriote Tesfom Okubamariam, sur les hauteurs du mont Santa Cruz à Oran. Sur un parcours total de 138Km, l'Erythréen Tesfom Okubamariam a réalisé un temps de 3:27:38 devant l'Algérien de Velo Club Sovac, Chaabane Hichem (3h27.42) et l'Erythréen Berhane Natnael (3h28.41). Berhane Natnael, classé troisième au TAC

2011, a réussi le coup double en endossant le maillot jaune du Tour et le maillot blanc du meilleur espoir, alors que le maillot vert est conservé par l'Espagnol Sobrino Joaquin. Le maillot à pois du meilleur grimpeur a été attribué à l'Erythréen Tesfom Okubamariam. Les prétendants étaient nombreux pour succéder à l'Espagnol Sobrino Joaquin, vainqueur la veille du pays. A 17 kilomètres de la ligne de départ, dix coureurs réussissent la première véritable échappée de la journée, dont l'Algérien Azzedine Laagab, détenteur du maillot jaune

lors de la dernière ascension de Santa Cruz. Le début de cette étape, rigoureuse en montée de 2^e et 3^e catégories, a été marqué par une multitude de tentatives d'attaques, déclenchées par les coureurs marocains, très en vue lors de cette étape qui restera gravée à jamais dans les annales des Tours cycliste internationaux, vu le paysage extraordinaire qui caractérise cette région du pays. A 17 kilomètres de la ligne de départ, dix coureurs réussissent la première véritable échappée de la journée, dont l'Algérien Azzedine Laagab, détenteur du maillot jaune

du TAC 2011. Ils ont été repris au km 46 par les coureurs de peloton qui roulaient à vive allure (56 km/h). A partir du kilomètre 63 (Boudjar), les échappées se multipliaient au niveau du peloton, notamment avec l'Algérien Laagab Azzedine, qui a beaucoup attaqué lors de cette étape, disputée au milieu d'un paysage féérique, coincé entre la mer et la montagne. Au pied de la montée de Aïn El Karma (80 km), le peloton a totalement exposé et les signes de fatigue apparaissent sur les visages des coureurs de la caravane qui s'est scindée en petits groupes de trois à dix coureurs. La course, caractérisée par un vent favorable, s'est enflammée à la sortie des Andalouses, sur la brutale accélération de deux coureurs, dont l'Algérien Chaabane Hichem et l'Erythréen Tesfom Okubamariam, vainqueur de l'étape. Ses deux coureurs ont fait ensemble l'ascension de Santa Cruz, en arrivant à prendre jusqu'à quatre minutes d'écart. A moins de deux kilomètres de l'arrivée, l'Erythréen Berhane Natnael, lance une attaque au nez et à la barbe de ses coéquipiers qui n'ont pas pu le suivre. Il a donc réussi à prendre 27 secondes sur l'Espagnol Sobrino Joaquin, et deviendra, par la même occasion, le maillot jaune du Tour 2012.

APS

Programme des rencontres

15h

Tlemcen : WA Tlemcen - JSM Béjaïa
Batna : CA Batna - ASO - Chlef
Oran : MC Oran - USM Alger
El Harrach) : USM Harrach - JS Kabylie
Khroub : AS Khroub - CSCConstantine

17h45

5 - Juillet : CR Belouizdad - NA Hussein Dey
Bologhine : MC Alger - MC Saïda
El Eulma : MC El Eulma - ES Sétif

Arsenal veut enrôler le Marocain Younès Belhanda



L'entraîneur d'Arsenal Arsène Wenger n'a pas caché son intérêt pour le transfert, l'été prochain, du milieu marocain de Montpellier, Younès Belhanda. Ayant conclu un accord pour faire signer l'attaquant Lukas Podolski de Cologne, Wenger a intensifié ses efforts pour renforcer le milieu de terrain la saison prochaine. "Je le connais bien. Il joue sans aucun complexe. Il a un talent réel pour dribbler et une bonne technique qui peut influencer sur n'importe quel match. Je suis sûr de son potentiel", a déclaré entraîneur français au sujet de l'international marocain. Belhanda a encore deux ans de contrat avec Montpellier, a affirmé récemment qu'il souhaitait jouer en Angleterre ou en Allemagne. "Tout le monde veut jouer en Premier League. Il y a de grands clubs comme Arsenal", avait-il déclaré en substance. Arsenal étudie également la possibilité d'engager d'autres joueurs comme le français de Rennes, Yann M'Vila, ou le jeune milieu de Blackburn Junior Hoilett.

Manchester United : Pogba pourrait finalement rester

Annoncé proche de la Juventus Turin, Paul Pogba (19 ans, 2 apparitions en Premier League cette saison) pourrait finalement prolonger l'aventure du côté de Manchester United. Le jeune milieu de terrain français, qu'on disait en froid avec Sir Alex Ferguson, serait sur le point de signer un nouveau contrat avec les Red Devils, selon Sky Sports.

Pogba avait rejoint MU en provenance du Havre en 2009.

Milan pense à Muriel

Selon plusieurs médias Italiens, Milan AC suivrait avec attention l'attaquant de l'Udinese, Luis Muriel (21 ans - sous contrat jusqu'en juin 2016). Actuellement prêté à Lecce, le Colombien commence à se faire un nom dans le Calcio. Mais rien ne dit que l'Udinese souhaite se séparer de sa pépite Colombienne....

Le Barça suit toujours Capoue

Auteur de belles performances avec le Toulouse Football Club, Etienne Capoue (23 ans, 23 matchs et 3 buts en L1 cette saison) figure toujours sur les tablettes du FC Barcelone, qui suit le milieu de terrain défensif des Violets depuis plusieurs années déjà. Selon la presse espagnole, le club catalan pourrait même faire une offre au Téfécé cet été pour celui qui peut aussi évoluer en défense centrale. L'Atletico Madrid serait également sur les rangs. Le contrat de Capoue court jusqu'en juin 2015.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Bayern entre en force dans les quarts de finale

Le Bayern Munich, avec un quadruplé de Mario Gomez, a pulvérisé le FC Bâle 7 buts à 0, mardi, pour obtenir sa place en quarts de finale de la Ligue des champions.

Le Bayern a fait une démonstration de force à la Barça, qui avait passé un 7-1 à Leverkusen six jours plus tôt, et Gomez a fait presque aussi bien que le génial Messi et ses cinq buts. "Chaque joueur connaît l'enjeu", avait assuré Jupp Heynckes la veille. Et ses protégés, revigorés par le 7-1 passé à Hoffenheim samedi en championnat, ont donné raison au coach.

En deux matches, le Bayern a marqué plus de buts que lors des neuf rencontres, toutes compétitions confondues, disputées depuis la reprise du championnat à la mi-janvier. A la pointe de l'attaque, Mario Gomez a fait mieux que samedi (triplé) en réussissant un quadruplé trois jours après un triplé, portant son total à 10 buts en Ligue des champions cette saison. Soit à deux longueurs de Leo Messi, goleador N.1 après ses cinq buts passés contre Leverkusen. On ne change pas une équipe qui gagne. C'est ce qu'a du penser Jupp Heynckes en alignant le onze qui avait démolit Hoffenheim (7-1) samedi en championnat, laissant donc sur le banc Bastian Schweinsteiger dans un rôle de joker. Une décision sage et surtout payante. Puisque l'attaquant bavarois, qui avait buté durant 90 minutes à l'aller sur le gardien Yann Sommer, trouvait l'ouverture après dix minutes de jeu seulement. Une frappe contrée de Kroos parvenait dans les pieds d'Arjen Robben dans la surface et le Néerlandais faisait parler la précision de son pied gauche: le retard d'un but était



comblé et l'Allianz Arena rassurée! Sans se précipiter, le Bayern dominait le jeu, s'offrant plusieurs occasions alors que Bâle jouait l'horloge n'obtenant son premier corner qu'après une demi-heure de jeu. Alex Frei donnait quelques frissons en reprenant un centre de Stoller de volée mais au-dessus (40'). Et alors que les Suisses pensaient au retour aux vestiaires, la douche froide: deux buts en deux minutes, par Thomas Müller, qui reprenait au premier poteau un centre de Robben (42') puis par Mario Gomez en renard des surfaces (44'). 3-0, le billet était déjà bien en poche. Restait à assurer le spectacle, ce qu'ont réussi les Bavarois et particulièrement Ribéry et Gomez: trois accélérations accompagnées de crochets et passements de jambes du Français, trois centres au millimètre et autant de buts pour "Super

Mario"! Heynckes décidait alors qu'il était temps pour Schweinsteiger de participer à la fête, entrée en jeu (70') saluée par les 69.000 spectateurs. Et onze minutes seulement après son entrée, "Basti"apportait sa touche à la victoire en trouvant une fine ouverture sur Robben qui dribblait le gardien pour s'offrir un doublé. Une démonstration de force qui pourrait marquer les esprits à Dortmund, leader du championnat avec cinq longueurs d'avance sur le Bayern. Voire pour les futurs adversaires dans la quête du titre européen dont la finale se jouera le 19 mai à Munich. Pour Bâle, le rêve de jouer un mauvais tour à un autre grand d'Europe, après avoir écarté Manchester United en phase de groupes, a finalement tourné au cauchemar.

Brandao qualifie Marseille



Grâce à un but dans le temps additionnel du Brésilien Brandao, entré en jeu peu avant, Marseille, malgré sa défaite (2-1) sur le terrain de l'Inter Milan, s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions à l'issue d'un match au final haletant. Grâce à une très grande performance de son gardien et capitaine Steve Mandanda, exclu en toute fin de match, Marseille, seul représentant français au tour suivant, figure parmi les huit meilleurs équipes européennes pour la première fois depuis 1993, année de son sacre européen. Entre deux équipes pas au mieux en championnat, les débats promettaient d'être enlevés. Si Claudio Ranieri avait choisi d'aligner en attaque Diego Forlan préféré à Giampolo Pazzini pour accompagner Diego Milito, Didier Deschamps ali-

gnait lui aussi une équipe offensive. Au retour de Loïc Rémy s'ajoutait celui d'André Ayew, unique buteur à l'aller (1-0), soutenu par Mathieu Valbuena et le néo-international Morgan Amalfitano, un temps incertain en raison d'une entorse de la cheville. Après un premier tir de Valbuena dès la 2e minute, c'est l'Inter qui allait vite rappeler que le champion d'Europe 2010 n'avait pas tout perdu de son tranchant. Et sans un immense Mandanda, les joueurs de Ranieri auraient pu refaire leur retard en à peine un quart d'heure. D'abord à la suite d'un débordement côté droit de l'Argentin Zanetti qui centrait en retrait pour Sneijder lequel reprenait à bout portant. Mais la balle, légèrement déviée par Diawara, était repoussée magistralement par Mandanda (8'). A peine le temps de souffler que la vague "nerazzurri" déferlait de nouveau. Cette fois le centre était servi par Sneijder à destination de Milito. Mais l'avant centre, un peu en avance, ne pouvait reprendre que de la poitrine et non de la tête. Alors que tout le stade voyait la balle au fond des filets, le capitaine marseillais, sur sa ligne, sortait encore une parade incroyable et détournait le ballon sur sa ligne (11'). L'Inter attaquait le second acte avec de bonnes intentions mais sans véritablement mettre en danger l'OM.

REAL

Pepe ne souhaite pas partir



Alors que son nom circule depuis quelques jours du côté du Paris Saint-Germain, Pepe (29 ans, 20 matchs et 1 but en Liga cette saison) ne souhaite pas quitter le Real Madrid. La presse espagnole rapporte que le défenseur portugais a fait part à ses dirigeants de son désir de rester chez les Merengue. Un départ de José Mourinho en fin de saison pourrait néanmoins amener l'ancien joueur du FC Porto à revoir sa position.

Ronaldo répond à Berlusconi

Voir Cristiano Ronaldo (27 ans, 26 matchs et 32 buts en Liga cette saison) porter le maillot du Milan AC dans un avenir proche. Mais l'attaquant du Real Madrid ne se voit pas vraiment évoluer en Italie. "Je peux seulement dire à Silvio Berlusconi que je suis très bien ici. La Serie A n'est pas le championnat que j'apprécie le plus, mais je le respecte, il y a de très bonnes équipes", a simplement réagi le Portugais en conférence de presse ce mardi. Ronaldo ne devrait rester qu'un rêve pour le président des Rossoneri.



KHALIDA TOUMI À LA 20e SESSION DU CONGRÈS DE L'ALESKO

«Ne pas focaliser sur la logique économique»

La promotion du tourisme culturel est tributaire de la conciliation des logiques économique et culturelle pour sauvegarder les richesses archéologiques des pays arabes, a souligné, mardi à Alger, la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi.

Intervenant en séance inaugurale de la 20e session du congrès de l'Alesko (Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences) sous le thème «Vestiges et tourisme culturel», lancée mardi à Alger, Mme Toumi a déclaré que «la promotion du tourisme culturel ne doit pas s'articuler autour de la seule logique économique».

«Le patrimoine culturel est le fondement du tourisme culturel», a ajouté Mme Toumi, soulignant que «ce dernier implique la prise en charge optimale du patrimoine matériel et immatériel».

Mme Toumi a évoqué trois exemples positifs et négatifs de l'expérience algérienne concernant la conciliation des logiques économique et culturelle.

La ministre a, dans cet ordre d'idées, qualifié la construction en 1996 d'un hôtel au Palais du Bey à Oran «de mauvais exemple à ne pas rééditer», relevant les dégâts majeurs causés par les travaux de réalisation de cet hôtel au niveau du palais.

Mme Toumi s'est félicitée, par contre, de la déviation de la trajectoire de la ligne du métro reliant la station de la Grande Poste à la Place des martyrs, près du site protégé de la Casbah pour préserver les vestiges découverts au niveau de la plateforme du projet.

Elle a, par ailleurs, rappelé que son département ministériel avait informé le ministère des Transports de l'existence, à la Place des martyrs, de vestiges datant de



deux mille ans.

La Casbah étant classée patrimoine mondial, il a été décidé de dévier la trajectoire de cette ligne sous la supervision de l'Alesko. Mme Toumi a également cité le dévoiement de la trajectoire du téléphérique dans la ville de Constantine, un projet qui devait traverser la prison historique d'Al Kadia, un monument historique témoin des crimes de la colonisation française.

La ministre de la Culture a, enfin, appelé l'Unesco à tenir une conférence gouvernementale de haut niveau afin d'examiner la problématique relative à la conciliation des exigences du développement économique avec celles de la préservation du patrimoine.

Ont pris part à la séance inaugurale des délégations et des personnalités arabes, notamment la directrice du programme de

sauvegarde du patrimoine à l'Alesko, Mme Hayet Guettat-Guermazi, qui a prononcé une allocution au nom du directeur général de l'Alesko, M. Mohamed Alaaziz Benachour, la représentante de la Ligue arabe, Mme Dina Aldaher, le représentant de l'Unesco, M. Karim Alhindili, et le ministre tunisien de la Culture, M. Mehdi Mabrouk.

La 20e session de l'Alesko sera axée sur la protection du patrimoine archéologique dans le monde arabe et sa valorisation pour la promotion du tourisme culturel.

Cette session, qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, se tient avec la participation de la majorité des pays membres de l'Alesko, excepté la Syrie, la Jordanie, le Liban, Djibouti et les Iles Comores.

APS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE D'EL-HAMMA

Hommage à l'écrivain Mouloud Feraoun

Un colloque en hommage à Mouloud Feraoun (1913-1962) et à ses compagnons sera organisé par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma à Alger, du 15 au 17 mars, a indiqué mardi le CNRPAH dans un communiqué. «Aujourd'hui, soit un demi-siècle après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, le temps est venu de rendre un hommage largement mérité à l'homme (Mouloud Feraoun) et à son œuvre», précise le CNRPAH dans un document de présentation du colloque publié sur son site internet.

«Si c'est d'abord en tant que romancier que M. Feraoun est connu, on reconnaît également en lui un remarquable témoin de son siècle et un analyste subtile de la société algérienne en pleine mutation», explique-t-on de même source.

Le CNRPAH a convié des historiens, sociologues, anthropologues et des littéraires «à conjuguer leurs lectures pour

construire une image aussi fidèle que possible» de l'écrivain Mouloud Feraoun.

Le programme de ce colloque comprend, pour la journée du 15 mars, plusieurs communications sur «Feraoun : intellectuel du XXe siècle» et qui seront données par des enseignants universitaires, à l'instar de Mme Zineb Ali Ben Ali (de l'université Paris VIII), Mme Denise Brahimi (université Paris VII), Benamar Mediène (université d'Aix-Marseille), M. Aïssa Kadri (Paris 8) et M. Benaouda Lebdaï. D'autres universitaires interviendront durant les deux autres journées de ce colloque sur «l'aventure du roman» chez Feraoun et son audience, deux thèmes qui seront abordés, notamment, par Mme Elisabeth Arend de l'université Brême (Allemagne) et Mme Afifa Bererhi de l'université d'Alger.

Le colloque est organisé à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de son assassinat par de l'Organisation de l'armée secrète (OAS). Mouloud Feraoun a été assassiné avec cinq de ses compagnons

(Ali Hamoutène, Salah Ould Aoudia, Marcel Basset, Robert Eymard et Max Marchand), tous dirigeants des centres sociaux éducatifs (CSE), le 15 mars 1962 à El-Biar (Alger), à quatre jours de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu qui avait ouvert la voie à l'indépendance de l'Algérie. De son vivant, Mouloud Feraoun a publié cinq livres : «Le fils du pauvre» (1950), «La terre et le sang» (1953), «Jours de Kabylie» (1954), «Les chemins qui montent» (1957) et «Les poèmes de Si Mohand» (1960). D'autres titres ont été publiés à titre posthume, à savoir «Journal 1955-1962» publié en 1962, «Lettres à ses amis» (1969), «L'anniversaire» (1972) et, enfin, «La cité des roses» en 2007.

Un demi-siècle après sa disparition, l'auteur fait encore parler de lui et ses livres, qui occupent une place de choix dans les librairies continuent d'attirer de nombreux lecteurs, notamment parmi les étudiants.

APS

6e ÉDITION DU FESTIVAL DE LA CHANSON PATRIOTIQUE AMAZIGHE

L'hommage à Farid Ali

La 6e édition du Festival de la chanson patriotique amazighe, organisée cette année en hommage au chanteur de la Révolution Farid Ali, sera ouverte mercredi à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès de cet établissement culturel.

Outre des chanteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, cette manifestation culturelle, qui se poursuivra jusqu'au 17 mars, réunira également des troupes de Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Béjaïa, El-Bayadh, Khenchela, Boumerdès et Oran.

Cet événement artistique, organisé à l'initiative de la Maison de la culture en collaboration avec l'association culturelle Tharwa N Gaya, comportera, outre des concours de chants entre les différentes troupes participantes, une conférence, une exposition ainsi que la projection d'un documentaire sur la vie et le parcours de l'auteur «Ayemma Azizen ourtsou» (Ne pleure pas ma chère mère).

Le festival sera clôturé par une remise de prix aux participants, ainsi que par des galas et spectacles, dont l'animation sera assurée par des figures renommées de la scène artistique locale, dont Djamel Izli, Sonia Outaleb et la troupe de Hip Hop de Tizi-Ouzou.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE L'ÉTUDIANT

La 5e édition se tiendra à Casablanca

La 5e édition du Festival international du film de l'étudiant (FIFE) se tiendra du 21 au 24 mars à Casablanca avec pour ambition de faire connaître les productions des jeunes talents et de s'ouvrir sur toutes les expériences filmiques, ont annoncé les organisateurs.

Des films documentaires, de fiction, d'animation, des clips vidéo et des films expérimentaux seront projetés lors de cette manifestation culturelle qui se veut un espace de partage d'idées et d'expériences dans les domaines audiovisuels.

Le festival sera accompagné d'un programme périphérique d'activités artistiques destiné aux participants et cinéphiles afin de multiplier les opportunités de rencontres et de cibler au mieux les possibilités d'échange et de partenariat.

Organisé par l'Association Arts et Métiers, le festival se déroulera sous le signe «créativité et citoyenneté». Le précédent FIFE s'était tenu du 23 au 26 mars 2010 à Casablanca.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



CRIME PASSIONNEL

Du sang sur une épitaphe

Zahia, la trentaine, s'approcha de la tombe de sa mère, s'agenouilla et posa sa tête sur la plaque de marbre portant l'inscription indiquant l'identité du défunt qui reposait là.

PAR KAMAL AZIOUALI

Cela faisait plus d'une année que la mère de la jeune fille était partie rejoindre notre Créateur à la suite d'une courte et fulgurante maladie mais sa douleur était toujours aussi pesante et aussi forte que le jour où elle avait rendu son dernier souffle. Zahia ignorait que depuis qu'elle venait là, quelqu'un l'épiait de loin. Ce jour-là, c'était un vendredi de l'année dernière, il avait décidé de s'approcher d'elle et de la consoler.

- Bonjour ?

Elle sursauta, se retourna et vit un jeune homme qui lui parut suspect.

- Que veux-tu ? Je n'ai rien de précieux que tu puisses voler.

- Non, je ne suis pas un voleur. Je travaille ici au cimetière. Je suis bâtisseur de tombes...

- Bâtisseur de tombes ? s'étonna Zahia.

- Oui... J'habille de marbre les tombes... Je donne aux tombes l'aspect qu'elles ont et qui permet à leurs familles de les identifier.

- Ah ! D'accord... excuse-moi... L'insécurité est telle de nos jours que nous voyons des voleurs partout.

- Je sais, je sais...

- C'est ta mère qui est enterrée ici ?

- Oui... Elle n'était pas vraiment vieille...

- La mort ne choisit pas... Elle se promène parmi nous et elle prend ses victimes au hasard. Pleurer soulage un peu, alors nous pleurons mais il ne faut pas pleurer plus qu'il n'en faut parce que, paraît-il, les morts ne sont pas contents lorsque leur disparition perturbe plus qu'il n'en faut les membres de leur famille.

- Oui, c'est ce qu'on dit...

- Et puis, il faut voir ce que les autres ont subi. Si le cimetière d'El-Kettar pouvait parler ! Il en dirait des choses ! Tous les jours, des gens y viennent pour leur dernier repos. Des gens de tous âges... Crois-moi, lorsqu'on fréquente un lieu pareil, la vie nous semble ridicule... Plus rien n'a de sens. Nous finirons tous un jour ici ou dans un autre cimetière.

- Oui, je sais mais... mais...

- Ta mère aurait pu vivre un peu plus longtemps ?

- Oui.

- C'est ce que tout le monde se dit. Je les entends quand ils viennent pour accompagner leurs défunts. La mort ne choisit pas, je te le dis ! Elle est folle ! Elle ne raisonne pas. Hier on a enterré un bébé ici. Que dire d'un bébé qu'on enterre ? Le



pauvre ! Il est venu mort au monde... Ses parents ne lui ont pas donné de prénom... Je sais que sa mère a dû se dire que la mort de son bébé est injuste. C'est ainsi ; on n'y peut rien. Toi, ta mère a vécu et j'imagine que tous ses enfants sont grands.

- Oui... je suis la plus jeune. Mais...

- Mais quoi ?

- Elle aurait voulu me voir mariée et avec des enfants...

- Ne blasphème pas... Tu vas peut-être te marier et avoir des enfants mais il est écrit que ta mère n'assisterait pas à ces heureux événements.

- Oui, oui, oui, certainement...

Zahia essuya ses larmes et rentra chez elle. Durant toute la journée, elle n'avait pas arrêté de penser au jeune homme qui travaillait au cimetière.

Quelques jours plus tard, elle y fit un saut pour se recueillir de nouveau sur la tombe de sa mère mais également dans l'espoir de revoir le jeune homme qui avait pu dissiper quelque peu son deuil et sa tristesse.

Il était là, il finissait d'installer des dalles en marbre sur une tombe. Dès qu'il eut fini son travail, il s'approcha d'elle et ils discutèrent un peu. Ils se revirent plusieurs fois encore au cimetière avant de se donner rendez-vous en ville, dans le monde des vivants. Petit à petit, leur amitié grandit et devint amour. Le jeune homme — qui s'appelait Sofiane — finit par demander la main de Zahia. Au début, son père et ses deux frères ne voulaient pas accorder sa main en raison du métier macabre du jeune homme. Mais elle trouva les mots qu'il faut pour leur faire changer d'avis et les amener à de meilleurs sentiments. Elle leur avait dit, notamment, qu'elle ne pou-

vait pas prétendre à mieux en sa qualité de femme de ménage, quand bien même l'organisme qui l'employait était une très grande institution étatique.

Les deux jeunes gens devinrent alors fiancés et se mirent à échafauder des projets d'avenir.

Mais quelque chose d'inattendu allait se produire. Un employé de la grande institution étatique en question se mit à courtiser Zahia. Celle-ci, au début, crut qu'il s'agissait de quelqu'un qui cherchait juste après une aventure, une proie à ajouter à son palmarès de mâle conquérant surtout qu'il était plutôt assez beau. Mais celui-ci lui assura que ses intentions étaient tout ce qu'il y avait de plus sérieux.

- Si c'est le cas, je vais te donner l'adresse de mes parents... enfin ce qu'il en reste.

- Ce qu'il en reste ? s'étonna le jeune homme.

- Oui... ma mère est morte l'année dernière.

- Allah yerhem'ha !

- Tu prends mon adresse ?

- Bien sûr... Vendredi prochain, juste après la grande prière, je viendrai avec ma mère et deux de mes sœurs.

Quelques jours plus tard, à sa grande surprise, Zahia vit le jeune cadre débarquer chez elle avec sa mère et deux vieilles dames comme il le lui avait annoncé. Incroyable !

Le père n'avait pas dit au nouveau prétendant et à ses accompagnatrices que sa fille était fiancée mais après leur départ, il dit à Zahia :

- Ma fille, je suis vieux... je ne tarderai pas à rejoindre ta mère. Je ne serai pas tranquille si tu épouses cet employé du

cimetière. Avec le jeune homme qui vient de sortir, tu auras une vie paisible. Tu as entendu ce que sa mère a dit : elle ne veut pas que tu travailles comme femme de ménage... Le salaire de son fils suffit amplement. Tu t'occuperas uniquement de vos enfants et du foyer.

- Oui, père... j'ai réfléchi moi aussi...

- Maintenant, il faut annoncer à Sofiane notre intention de rompre vos fiançailles...

- Papa, ce sera méchant de notre part...

- Peut-être, mais pense à tes enfants. Voudrais-tu qu'ils disent que leur père est cadre dans un ministère ou constructeur de tombes ?

- Tu as raison, papa... tu as raison.

- Bon, tu vas le lui dire ou c'est moi qui vais le lui dire ?

- C'est moi qui le lui dirai, papa.

Quelques jours plus tard, Zahia se rendit au cimetière pour se recueillir de nouveau sur la tombe de sa mère.

Elle commença à lui parler quand soudain elle entendit des pas derrière elle. Elle se retourna et vit arriver Sofiane. Il tenait à la main une plaque de marbre qu'il déposa par terre.

- Ah ! C'est toi Sofiane...

Le jeune homme la regarda un petit moment et lui demanda :

- Quelque chose ne va pas ?

- Qu'est-ce qui te fait croire que quelque chose ne va pas ?

- Ton visage...

- Mon visage ?

- Oui, d'habitude tu es souriante alors qu'aujourd'hui tu es triste.

- C'est vrai... Tu as raison, Sofiane...

Il faut que je te dise... J'ai décidé de ne pas me marier... je dois m'occuper de mon père, il a besoin de moi, je ne peux pas le laisser seul...

Le jeune homme sourit jaune :

- Mentreuse ! Tu crois que je ne sais pas que quelqu'un d'autre a demandé ta main ?

- Euh... c'est vrai... je... je...

- Tu mens pour mieux vivre ton existence d'ici bas alors que tu sais que celle-ci est insignifiante ? se mit à crier Sofiane.

- S'il te plaît Sofiane, ne crie pas, respectons le repos de ceux qui sont ici.

- Ceux qui sont ici, tu vas les rejoindre et sur le champ !

Joignant le geste à la parole, il se saisit de la plaque de marbre et la frappa à la tête avec une telle violence que du sang en jaillit aussitôt, éclaboussant les tombes alentour. Il la frappa plusieurs fois, jusqu'à ce qu'elle rende l'âme. Puis, il prit le portable de la jeune fille, jeta la puce qu'il contenait et alla le vendre à Bab el-Oued avant de se rendre chez lui, à Boudouaou, comme si de rien n'était.

Quelques jours plus tard, il fut arrêté en sa qualité de suspect numéro 1. Et il avait suffi de quelques heures d'interrogatoire pour qu'il avoue son crime.

Il y a quelques jours, la cour d'Alger a requis contre Sofiane la peine capitale.

K. A.

ALLERGIE AU POLLEN

Penser à la désensibilisation

L'allergie au pollen est décrite vers 1800, elle s'appelle alors « fièvre des roses ». En 1815, la première communication consacrée à l'allergie au pollen est présentée à la société royale britannique. En 1828, John Macculloch crée le terme de « rhume des foins ».



En 1873, Charles Blackley recueille du pollen à l'aide de cerf volant et met en évidence une relation entre la quantité de grains de pollen présents dans l'atmosphère, les signes cliniques et les tests cutanés. En 1911, Freeman réalise une désensibilisation au pollen de graminées.

Prémices du printemps

Le printemps favorise l'arrivée des pollens de plusieurs arbres. Mais si ces prémices vont plaire à la majorité des personnes après la vague de froid, ce n'est pas le cas des personnes allergiques. Le risque allergique est à son niveau le plus élevé sur la région méditerranéenne cette semaine.

Des données non négligeables alors que les allergies respiratoires dus aux pollens mais aussi aux acariens, poils ou plumes touchent actuellement un individu sur quatre. Les formes légères causant des éternuements ou le nez qui coule restent néanmoins les plus fréquentes.

Les spécialistes conseillent de prendre une douche, ou au moins se brosser les cheveux et de se rincer le visage en rentrant chez soi afin de limiter l'impact des pollens. Ces derniers peuvent également être éliminés avec des lavages de nez et d'yeux au sérum physiologique. Il faut aussi évi-

ter d'aérer les intérieurs en pleine journée et surtout, ne pas tenter de se soigner sans diagnostic. Dès que les signes d'allergie apparaissent, il faut consulter, soulignent les médecins.

Qu'est-ce que la pollinose ?

On appelle pollinose ou allergie au pollen, une affection allergique provoquée par le pollen contenu dans les étamines et dispersés soit par le vent, soit par les insectes. Prédominante au printemps, l'allergie au pollen est la manifestation allergique la plus caractéristique. L'allergie au pollen peut se traduire par une rhinite (ou rhume des foins), une conjonctivite, de l'asthme, ces maladies pouvant s'associer

Le pollen voyage...

La pollinisation est le transport du grain de pollen sur le stigmate de la fleur femelle, entraînant ainsi la fécondation. Les courants de convection aériens permettent à certains pollens d'atteindre une altitude élevée et de se déplacer sur de longues distances. Certains pollens, ainsi transportés par le vent peuvent faire plus de 100 kilomètres. La densité maximale de pollen dans l'air est présente le jour. Heureusement que tous les pollens ne déclenchent pas de

réaction allergique. En effet tous les pollens ne sont pas synonymes d'allergie. En principe, ceux qui occasionnent des symptômes respiratoires sont plutôt anémophiles, c'est à dire transportés par le vent. Le pollen des plantes entomophiles, transportés par des insectes, est peu allergisant. Le très gros pollen, comme ceux du pin, n'est pas allergisant

Les familles de pollens

Les allergologues ont adopté une classification des pollens qui fait frémir les biologistes. On distingue en allergologie :

- le pollen des graminées fourragères (dactyle, phléole, ivraie, pâturin des prés, flouve ...) ;
- le pollen des arbres pour lesquels il existe de nombreuses familles. Les principales sont : les bétulacées (aulne, noisetier, bouleau, charme ...), les fagacées (châtaignier, chêne, hêtre ...), les oléacées (olivier, frêne, troène ...), les cupressacées (cyprès, genévrier ...), les salicacées (saule, peuplier ...)etc. ;
- le pollen des herbacés avec les plantaginacées (plantain), les urticacées (pariétaire), les polygonacées (oseille), les chénopodiées (chénopode, amarante), les composées (armoise, ambrosie, pissenlit, pâquerette, marguerite, génépi, absinthe, arnica,

aster, verge d'or, chrysanthème).

Attention aux allergies croisées

Il existe des réactions croisées entre différentes plantes. Une personne allergique à un végétal risque également de réagir aux plantes de la même famille. Par exemple une personne allergique aux dactyles réagit avec tous les pollens de la famille des graminées fourragères. Il existe aussi des réactions croisées entre les pollens et les aliments. Par exemple, une personne allergique aux bétulacées a dans 50% des cas des allergies croisées avec certains aliments comme la pomme, la poire, la pêche, etc. Le plus souvent, en croquant un de ces fruits, la personne allergique présente un prurit des lèvres et de la bouche et un gonflement des lèvres.

Calendrier pollinique

Les périodes de pollinisation varient suivant les années (printemps plus précoce, ou au contraire tardif). De façon schématique, les premiers arbres à polliniser sont les cyprès. Ensuite, différentes familles d'arbres pollinisent à leur tour. La grande saison pollinique est mai-juin avec les pollens de graminées. Les pollens d'herbacés prennent le relais pour clore la

saison pollinique vers octobre. Il faut noter le rôle important du pollen d'ambrosie (l'herbe à poux).

Traitement de l'allergie au pollen

Dans les allergies légères aux pollens, qui sont les plus fréquentes, il suffit de prendre un traitement dès l'apparition des premiers petits signes de gêne. Il est aussi judicieux de prendre, avant une exposition intense au pollen, un traitement préventif contre l'allergie (par exemple lors d'un week-end à la campagne en juin par beau temps). Pour les rhinites et les conjonctivites, le traitement repose le plus souvent sur les médicaments de la famille des antihistaminiques. Dans les cas d'une allergie sévère au pollen, il est plus judicieux de débiter le traitement avant l'apparition des signes d'allergie. Il est démontré que lorsque les premières manifestations d'allergie apparaissent, la quantité de pollen qui déclenche une nouvelle « crise » sera plus faible. Aussi, un traitement qui a pu être insuffisamment efficace l'année précédente, car pris trop tardivement, peut être parfaitement suffisant s'il est pris avant le début de la saison, et pendant toute la saison pollinique. In

In e.santé.fr

Cuisine

Quiche au chou



Ingrédients :

500 g de chou
250 g de pâte brisée
200 g de viande hachée
100 g de fromage
3 œufs
100 g de crème fraîche
Sel, poivre, noix de muscade

Préparation :

Retirer les plus grosses feuilles de chou. Les couper en 4, retirer le trognon, puis les mettre à cuire 20 mn. L'égoutter, puis le hacher. Etaler la pâte brisée et garnir en un moule à tarte beurrée. Dans une terrine, fouetter les œufs, ajouter la crème, saler, poivrer, ajouter une noix de muscade. Ajouter le chou haché, la viande et le fromage râpé. Mélanger le tout et verser dans la tourtière. Cuire à four chaud (th 7) 45 mn.

La basboussa



Ingrédients :

3 verres de semoule
1 verre de sucre semoule
1 verre de lait
1 verre d'huile
1 verre de noix de coco
4 œufs
Zeste d'1 citron
3 sachets de levure chimique
1 pincée de sel
Pour le sirop
750 g de sucre semoule
3/4 de litre d'eau
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Battre les œufs avec le sucre pendant 10 minutes, ajouter le zeste et l'écorce d'orange tout en battant jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter l'huile en filet sans cesser de battre, ensuite le lait, continuer de battre quelques minutes. Mélanger la levure à la semoule, la pincée de sel et la noix de coco et les incorporer aux œufs. Verser dans un moule de 30 à 40 cm de diamètres non graissé. Laisser reposer 10 minutes et enfourner pendant 40 minutes. Pendant ce temps, faire le sirop : mélanger le sucre et l'eau, mettre sur un feu doux, il doit diminuer d'1/3. Le parfumer hors du feu, d'eau de fleur d'oranger. Dès que le gâteau est cuit, l'arroser immédiatement de sirop. Laisser refroidir avant de le couper en losanges ou carrés.

NUTRITION

Les secrets d'une bonne cuisine sans sel

Nous devrions manger moins de sel. Certains d'entre nous plus encore que d'autres. Un pensum, dites-vous ? Pas du tout ! On peut cuisiner sans sel et se régaler. Il suffit pour cela d'un peu d'imagination.

Le sel, un condiment très ambigu

Le rôle du sel dans nos organismes est très ambigu. Nous avons absolument besoin de sodium pour vivre. C'est grâce à un équilibre précis entre le sodium et le potassium que les reins peuvent faire leur travail de filtration. C'est un constituant indispensable de nos liquides internes : sang, lymph, liquide intra et extra cellulaire... Lorsque nous mangeons trop de sel, que celui-ci soit apparent ou caché, nous risquons de la rétention d'eau, des œdèmes, de l'hypertension artérielle, des problèmes circulatoires et cardiaques...

Méfiez-vous des denrées salées

Aujourd'hui, on trouve du sel caché dans de nombreuses denrées : fromages, conserves,

pâtisseries et boissons industrielles. Comme, en plus, le sodium est présent naturellement en quantité non négligeable dans de nombreux aliments naturels (végétaux, eaux minérales...), il faut faire bien attention à ne pas trop jouer de la salière à table et diminuer au maximum les aliments industrialisés et cuisiner sans sel.

Cuisiner sans sel

Pour cuisiner sans sel, il faut donc chercher à associer des saveurs ayant une grande présence : épices (curry, safran, cumin), herbes aromatiques (basilic, sauge, menthe...) et certains légumes (fenouil, céleri, tomates). Sans oublier le citron ! Toutes ces saveurs s'associeront dans vos plats et vous feront rapidement oublier l'absence de sel. Achetez vos épices chez un spécialiste et non dans une grande surface. Enfin, choisissez des huiles de bonne qualité et variez les saveurs.

Un peu d'histoire

Le sel est connu depuis la Préhistoire. Cet élément naturel a revêtu une grande importance économique et a fait l'objet d'un commerce important, parfois sur de grandes distances.

Il fut également utilisé comme moyen d'échange ou comme monnaie, notamment en Chine. On retrouve la même origine étymologique pour les mots «sel» et «salaire» (en latin salarium, somme donnée aux soldats pour l'achat du sel). Le sel sous le nom de «salignon» était une ancienne monnaie au Tibet et en Ethiopie.



Le sel permet aussi la conservation des aliments

Chez nos ancêtres, c'était le principal moyen de conserver les viandes ou autres aliments ce qui leur permettait de survivre ainsi aux disettes. Aujourd'hui encore, certaines régions africaines, dépourvues d'appareils frigorifiques, utilisent le sel pour conserver viandes et poissons.

MAIN VERTE

Cultiver des fines herbes en pots

Les plantes aromatiques cultivées en pots demandent peu de soins, même si elles sont assez sensibles à la sécheresse.

Trempez les graines quelques heures dans de l'eau chaude

- Nettoyez le récipient.
- Disposez une couche de terreau.
- Séchez les graines.
- Répartissez-les en surface
- Couvrez d'une fine couche de terreau sur 1 à 1,5 cm.
- Quand les plants sont assez robustes, enlevez-les délicatement en les tenant par les feuilles. Repiquez un à un les plants dans des godets remplis d'un terreau bien tassé.
- Quand ils atteignent 5-6 cm vous pourrez

les transplanter à l'extérieur.

A l'intérieur sur une fenêtre

Les herbes se reproduiront toute l'année, pourvu qu'elles aient la chaleur, la lumière et l'humidité nécessaires.

A l'extérieur

Effectuez le semis au printemps quand tout danger de gel est écarté.

Pendant la période de croissance

Maintenez les plantes juste humides et apportez régulièrement un engrais. Par temps chaud : surveillez chaque jour l'humidité du terreau et arrosez généreusement. Par temps froid, placez les pots sous abri, et à la lumière. Transportez certaines



vivaces plus fragiles, comme le romarin, à l'intérieur si le froid est trop intense.

Trucs et astuces

Accélérer la pousse des graines



Pour que vos graines poussent plus vite une fois semées, laissez-les tremper dans de l'eau à 20° pendant deux bonnes heures. Semez, la germination ne tardera pas à se montrer !

Raviver les géraniums



Pour raviver vos géraniums, arrosez-les de café noir froid (non sucré !). Cure de jouvence naturelle garantie !

Enlever l'acidité des tomates cultivées



Plantez du basilic à côté de vos plants de tomates. En plus d'accompagner agréablement vos plats, le basilic réduira l'acidité de vos tomates cultivées !

Cultiver haricots, potirons et maïs



Plantez-les ensemble ! La hauteur du maïs servira d'ombre aux feuilles de potiron et les haricots prendront les tiges du maïs comme tuteur.

L'effet QWERTY influence votre opinion sur les mots

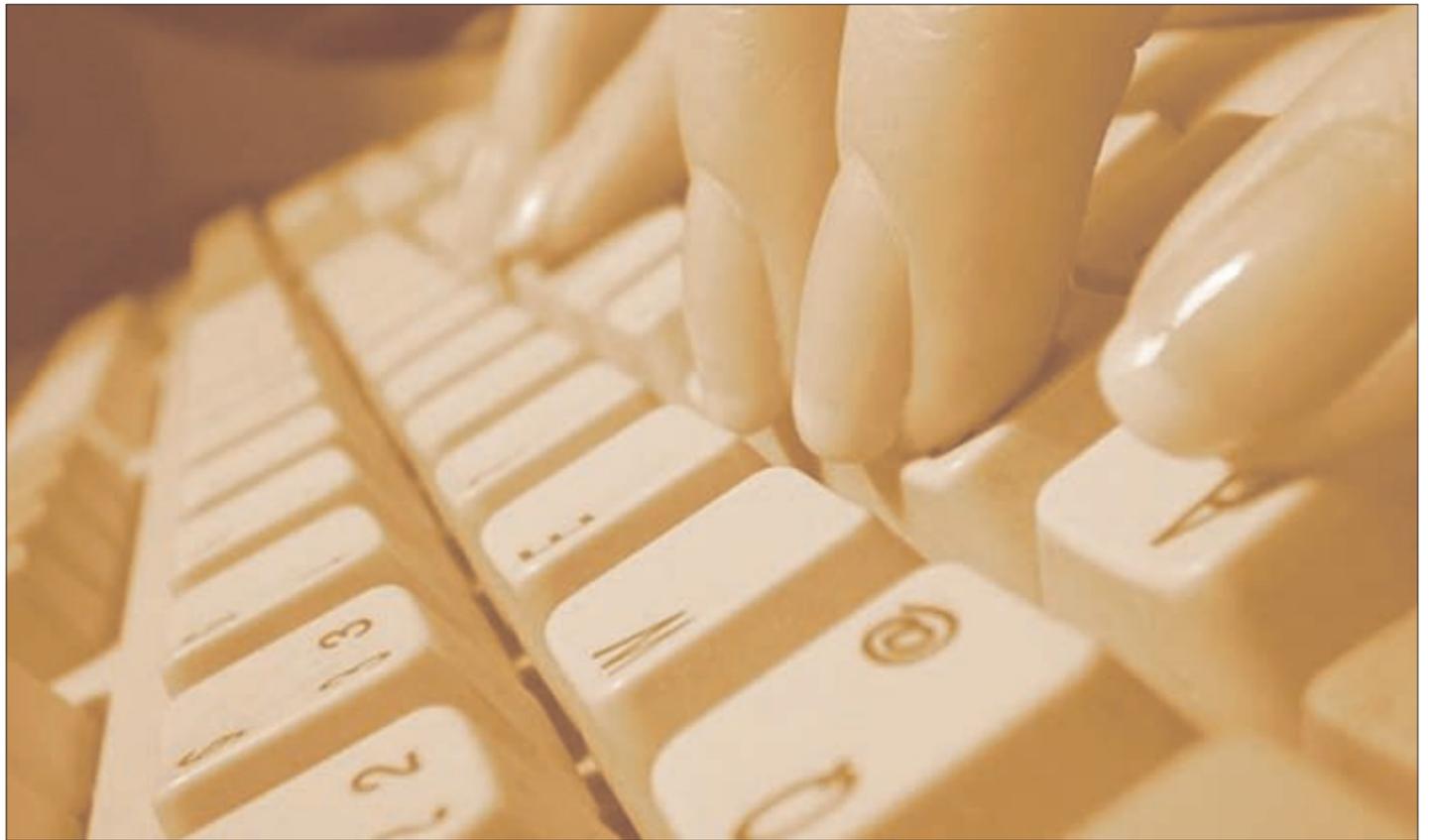
Une étude semble démontrer que les mots qui contiennent plus de lettres tapées avec la main droite ont une connotation plus positive.

Taper sur un clavier peut s'avérer difficile pour vos mains. Mais il se pourrait que cela joue aussi avec votre perception des mots...

L'étude de ce phénomène a été notamment étudié chez les utilisateurs d'un clavier QWERTY, soit ceux qui parlent anglais, néerlandais et espagnol.

Les participants ont reçu comme consigne d'évaluer plus de 1.000 mots différents. Finalement, les mots tapés en grande partie à l'aide de la main droite ont reçu des notes plus positives que les autres. Menée par Kyle Jasmin et Daniel Casasanto, l'étude met en évidence le fait que sur un clavier QWERTY, le mot "pool" (piscine) est perçu comme plus positif que le mot "desert" (désert), situé sur le côté gauche, précise l'étude publiée dans le *Psychonomic Bulletin and Review* et relayée par le *Scientific American*.

À priori, "l'effet QWERTY" serait à l'origine de cette observation. En effet, le clavier QWERTY a été créé afin de séparer les paires de lettres communes. Il est disposé de telle sorte que les lettres les plus fréquemment utilisées sont situées à droite quand les paires de caractères les plus difficiles à taper sont situés à gauche. Donc, parce que les mots



sont plus souvent écrits avec la main droite, ils semblent ainsi plus faciles à écrire.

Et, apparemment, les mots tapés avec la main gauche ont une connotation plus négative, notamment ceux qui ont été inventés avec l'apparition du cla-

vier QWERTY ou encore les faux mots, créés pour les besoins de l'étude.

De tels résultats, semblent démontrer l'émergence d'un modèle similaire dans les autres langues, et pas uniquement celles utilisant le clavier QWERTY.

Cela semble suggérer que ce dernier est un moyen de mettre en forme l'opinion de son utilisateur sur les mots. Cette étude montre que l'utilisation généralisée des claviers pourrait bien introduire de nouveaux changements sémantiques au sein des langues.

Alors, chers gauchers, si vous pensiez pouvoir tirer votre épingle du jeu, sachez que "l'effet QWERTY" est aussi valable pour vous. Selon l'étude, les mots tapés par la main droite sont les petits chouchous, même pour les gauchers.

Consommer quotidiennement de la viande rouge augmente le risque de mortalité

Selon une récente étude américaine, manger au quotidien de la viande de bœuf, de porc ou d'agneau accroîtrait le risque de mortalité d'environ 12%. L'augmentation serait même encore plus importante avec de la viande "transformée".

Si les spécialistes expliquaient déjà que consommer trop de viande rouge était nocif pour la santé, c'est une nouvelle alerte que vient de déclencher une étude américaine parue lundi dans l'édition en ligne des *Archives of Internal Medicine*. Celle-ci affirme que manger au quotidien de la viande de bœuf, de porc ou d'agneau augmenterait le risque de mortalité, en favorisant l'apparition de maladies. Pour arriver à

cette conclusion, les chercheurs ont analysé les données provenant de deux études ayant porté sur 37.698 hommes et 83.644 femmes, suivis pendant plus de 20 ans. Ainsi, "nous avons constaté qu'une consommation régulière de viande rouge entraînait un risque élevé de mortalité par maladies cardiovasculaires et par cancer", écrivent les chercheurs cités par l'AFP. Concrètement, une telle consommation quotidienne augmenterait en fait le risque de mortalité de 12%, comparé aux personnes en mangeant peu, ou pas du tout. Néanmoins, le risque serait encore accru "avec de la viande transformée", catégorie qui inclut notamment le bacon, les saucisses et le salami. Avec ce type d'ali-



ments, le risque de mortalité s'élèverait à 20%. A l'inverse, le fait de remplacer une telle portion de viande par du poisson ou de la volaille notamment entraîne une nette diminution de ce risque de mortalité, comprise entre 7% et 19% selon l'aliment de substitution. "Plus de 75% des 2.600 milliards de dollars de dépenses de santé annuelles aux Etats-Unis portent sur des maladies chroniques.

Le fait de consommer moins de viande rouge réduirait probablement la mortalité de ces affections, abaissant de ce fait les coûts pour les traiter", souligne le docteur Dean Ornish, évoquant notamment le diabète ou les maladies cardiovasculaires.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BOMBE ATOMIQUE

Date : 16 juillet 1945 Inventeur : Etats-Unis

Au début de l'année 1939, une équipe de physiciens découvre que la "fission nucléaire" dégage une énergie considérable. Une suite incontrôlable de fissions serait alors enclenchée, et il en résulterait un dégagement d'énergie colossal. Les Américains décident de construire une bombe atomique avant les Allemands.



Madonna

une maman à l'écoute de ses enfants



Madonna n'est pas seulement chanteuse, actrice et réalisatrice. Elle est aussi mère de quatre enfants âgés de 15 à 5 ans. Elle a conscience que "tout le monde a quelque chose à dire sur la manière dont [elle] vit [sa] vie." Madonna confesse les difficultés qu'elle rencontre à élever quatre enfants toute seule. Un problème qui touche d'autres femmes. Son ambition est de protéger ses enfants de cer-

tains titres de son album, dont elle a conscience de la violence.



Claudia Schiffer, Bianca Balti, Doutzen Kroes

dans un film pour L'Oréal

L'Oréal fait déjà office de référence avec son écurie impressionnante d'égéries. Au casting d'un spot pour les colorations Préférence, on retrouve Bianca Balti, Liya Kebede, Doutzen Kroes, Coco Rocha et Claudia Schiffer. Une femme pour chaque couleur de cheveux. Une diversité de style qui se retrouve dans les différents univers du court-métrage pour finir par une explosion de pigments.

Saldana, Nina Dobrev et Emmy Rossum

trio de brunes sexy



A l'occasion de la soirée de charité organisée par John Varvatos - un créateur de mode - en faveur de la Stuart House, de nombreuses personnalités se sont retrouvées sur le tapis rouge pour la bonne cause. Trois magnifiques brunes se sont détachées du look grâce à leur beauté naturelle et leur charme à toute épreuve : Zoe Saldana, Nina Dobrev et Emmy Rossum... un trio de bombes sexy qu'il est difficile de départager.

Britney Spears

elle refuse 10 millions de dollars

Britney Spears a refusé une proposition de dix millions de dollars de X Factor. La FOX avait pourtant multiplié par 4 la rémunération du poste, mais cette offre n'a pas été suffisante aux yeux de Britney Spears. Pour l'instant ni la FOX, ni Simon Cowell n'ont fait de commentaire sur cette déconvenue. Le tournage commencera au mois de mai prochain. Affaire à suivre.



Leonardo DiCaprio

séducteur-né

Leonardo DiCaprio est un séducteur-né. Il suffit de regarder le nombre de femmes passées dans sa vie pour s'en rendre compte. Éternel insatisfait, l'acteur n'est pas encore parvenu à s'engager dans la durée. Il n'aurait pas encore rencontré LA bonne personne. Toutes ses conquêtes n'ont été que des déceptions. Leonardo DiCaprio veut rencontrer « quelqu'un de bien ».



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h54
Dohr	13h00
Asr	16h12
Maghreb	18h41
Icha	20h02

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1521 | Jeudi 15 mars 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

NEDJMA REND HOMMAGE
À LA FEMME RÉVOLUTIONNAIRE

Distinctions, émotion et reconnaissance



l'âge dans la glorieuse Révolution algérienne en sacrifiant leur jeunesse et leurs familles pour que des millions d'Algériens puissent vivre aujourd'hui libres et indépendants».

Avec énormément d'honneur et d'émotion, face à une assistance exceptionnelle, figure emblématique de l'histoire de l'Algérie, le premier responsable de Nedjma a souligné : «A travers vous, nous rendons hommage à toute les héroïnes de la Révolution, moudjahidate et chahidate. Des femmes d'exception qui incarnent à elles seules, le courage, la bravoure, le nationalisme, le patriotisme et le sacrifice pour des idéaux universels de dignité, de liberté et de justice».

Pour la 7e année consécutive, Wataniya Telecom Algérie-Nedjma a perpétué hier sa traditionnelle cérémonie en l'honneur des femmes algériennes à l'occasion de la Journée Internationale de la femme. Cette année, ce sont les femmes révolutionnaires «martyres et révolutionnaires» à l'occasion notamment du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La cérémonie honorifique a été empreinte d'émotion et de fraternité surtout entre les moudjahidates de la première heure réunies autour de la même table. Malgré leur âge avancé, elles étaient toutes là en se remémorant les années de combat et de lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Le coup d'envoi de cette matinée honorifique a été donné avec notre hymne national. Puis comme un écho à ce chant patriotique est venu la voix du regretté El Hadj M'hamed El Anka dans l'une de ses célèbres œuvres *El hamdou lilah mabka el istimar fi bladana* (Dieu merci, le colonialisme n'est plus dans notre pays).

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le directeur général de Nedjma, Joseph Ged, a notamment déclaré que «Nedjma est honorée de distinguer des femmes qui se sont engagées à la fleur de

En présence de plusieurs personnalités féminines de différents horizons médiatique et associatif, l'émotion et la fierté à regagner la salle, en voyant défiler des femmes d'honneur ayant eu le courage d'affronter le joug colonial. Un moment historique, où nous serions un jour fières de raconter à nos descendants d'avoir honoré des moudjahidate à l'instar de Louisa Ighil Ahriz, Annie Steiner, Meriem Belmihoub Zeriani, Yamina Chaead, Ouici Aouali et Malika Hadjad-Aoul. Les chahidate n'ont pas été oubliées. Nedjma, à travers leurs sœurs encore en vie, a tenu à leur témoigner leur reconnaissance d'avoir été l'exemple de courage, de fidélité et de sacrifice à l'instar de Hassiba Ben Bouali, tombée au champ d'honneur le 8 octobre 1957 à La Casbah en compagnie de Ali la Pointe, du petit Omar et Hamid Bouhamidi dans une maison que les parachutistes ont dynamitée. Il y a eu également un hommage posthume à la chahida Malika Gaïd qui est tombée également au champ d'honneur le 28 juin 1957. À l'instar de ses sœurs, elle est morte en militante et en combattante, les armes à la main, ripostant durant deux heures à l'armée française.

Enfin, aujourd'hui ce clin d'œil aux femmes algériennes révolutionnaires en particulier, et aux femmes algériennes en général, est un signe que la femme algérienne est particulière et qu'elle mène, jusqu'à nos jours, un combat inébranlable sur tous les fronts. Le poète avait dit : «La femme est l'avenir de l'homme», nous rajouterons : l'avenir de l'Algérie, ce sont les femmes.

K. H.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

170 morts durant le mois de février

La route est toujours aussi meurtrière. Ce ne sont pas moins de cent soixante dix (170) personnes qui ont trouvé la mort sur les routes. 2476 ont été blessées dans 1494 accidents de la circulation constatés durant le mois de février à travers le territoire national.

Des chiffres révélés par les unités de la Gendarmerie nationale.

Le nombre de décès a diminué de 55 par rapport au mois de février 2011 alors que le nombre d'accidents a augmenté de 58 et

celui des blessés de 47, indique mercredi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Les wilayas les plus touchées sont Alger avec 103 accidents suivie de Batna avec 71 et d'Oran avec 67, selon le bilan.

Il ressort de ce bilan que les conducteurs ont été à l'origine de 78,51%, de ces accidents, les piétons en ont causé 7,63%, en plus d'autres facteurs à l'instar de l'état des véhicules (5,49 %) et l'état des routes et l'environnement (8,37%).

Très Libre

CAMPAGNE ELECTORALE
LES CANDIDATS INTERDITS DE S'EXPRIMER EN LANGUE ÉTRANGÈRE!



sidou@lemidi-dz.com

SAHARA OCCIDENTAL, 9^E RENCONTRE INFORMELLE

Aucune avancée majeure

PAR RAYAN NASSIM

La 9e réunion informelle entre le Front Polisario et le Maroc a pris fin mardi soir à Manhasset (New York) sans aucune avancée majeure à relever dans les négociations entre les deux parties lesquelles vont se rencontrer en juin et juillet prochains pour d'autres nouveaux rounds informels. A la fin de cette rencontre, l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, a indiqué à la presse que tout comme à l'occasion des réunions informelles précédentes, les discussions ont eu lieu dans "une atmosphère d'engagements sérieux, de franchise et de respect mutuel". Cependant chacune des deux parties au conflit "a continué à rejeter la proposition de l'autre comme base unique des négociations à venir, tout en réitérant leur volonté de travailler ensemble afin de trouver une solution politique conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies". Quant aux autres thèmes abordés, M. Ross a indiqué que les deux parties ont poursuivi leur discussion sur le déminage, les ressources naturelles et l'environnement, "sans préjudice au statut définitif du territoire". En ce qui concerne les mesures de confiance (visites familiales notamment), l'Envoyé personnel de M. Ban Ki-moon a souligné que le Front Polisario et le Maroc ainsi que les Etats voisins (Algérie et Mauritanie) ont passé en revue les résultats de la 2ème rencontre d'évaluation avec le Bureau du Haut Commissaire pour les réfugiés tenue à

Genève en janvier dernier a rapporté l'APS. Pour ce qui est du contenu de ce round, M. Addouh, qui est également le président du Conseil national (parlement) de la République arabe sahraouie démocratique, a fait savoir qu'un accent particulier a été mis sur la question du corps électoral et les mécanismes d'autodétermination. En effet, a-t-il expliqué, "comme l'a déjà souligné le secrétaire général de l'ONU, la consultation du peuple sahraoui sur son devenir est un passage obligé pour toute solution juste, crédible et durable du conflit de décolonisation du Sahara occidental". Ceci confirme une fois de plus, a soutenu M. Addouh, "l'attachement de la communauté internationale à une solution du conflit garantissant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental." Le chef de la délégation sahraouie à cette réunion informelle, M. Khatri Addouh, a déclaré à la presse qu'il était grand temps pour que "le Conseil de sécurité assume pleinement ses responsabilités pour permettre le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique." Deux autres réunions informelles entre le Front Polisario et le Maroc sont prévues en juin et juillet prochains, a indiqué mardi soir l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross. En outre, M. Ross effectuera une tournée régionale qui débutera à la mi-mai 2012 dont une visite au Sahara occidental.

R. N.

UNIVERSITÉ DE BLIDA

Reprise du travail après plus d'un mois de grève

Les travailleurs et employés administratifs de l'université Saad Dahleb de Blida, auteurs d'une action de protestation depuis plus d'un mois, ont repris le travail mercredi, a-t-on constaté. Les protestataires ont repris le travail suite à la satisfaction de leur principale revendication portant sur le "départ" d'un conseiller du recteur de l'université, qui "a présenté sa démission", a affirmé le recteur à l'APS. M. Abdelatif Baba Ahmed, a ajouté, par ailleurs, avoir donné des "garanties" quant à l'étude de la totalité des revendications des travailleurs de sorte à arriver à un terrain d'entente "apte à dégager des solutions qui satisfassent toutes les parties". Par ailleurs, le rectorat avait appelé mardi, dans un communiqué,

toute la famille universitaire à "faire prévaloir les sens de la responsabilité et de la sagesse et de retourner au travail", tout en confirmant la "démission officielle du conseiller du recteur". Les protestataires avaient été invités, en outre, à "présenter tous les dossiers objets de conflits afin de les discuter". Dans le même sillage, M. Baba Ahmed a annoncé le "gel des poursuites judiciaires prises à l'encontre d'un certain nombre d'employés et administrateurs", pour avoir "déclenché une grève illégale", ainsi que la mesure de "soustraction des journées de grève de leurs salaires". Une proposition pour le rattrapage de ces journées durant les périodes des congés des travailleurs grévistes est à l'étude, a-t-il précisé.